

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU
BAMBOUTOS

COMMUNE DE BATCHAM

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

OUEST REGION

BAMBOUTOS DIVISION

BATCHAM COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux



Réalisé par : Development Knowledge International (DKI)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

RESUMÉ EXÉCUTIF	4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES FIGURES	9
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	10
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE	12
I.1 Champ géographique et populations cibles	12
I.2 Plan de sondage.....	12
I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête	14
I.4 Collecte et analyse des données	15
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BATCHAM	17
II.1 Présentation de la commune	18
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	23
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	25
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	31
III.1 Description de la population enquêtée.....	31
III.2 Approvisionnement en eau potable dans la Commune de Batcham	33
III.3 Services de santé.....	41
III.4 Services de l'éducation	49
III.5 Fourniture des services communaux	56
CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE.....	62
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	62
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	62
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif.....	63
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif.....	64
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard	65
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	70
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	71
ANNEXES	73
ANNEXES 1 : QUESTIONNAIRES ENQUETE SCORECARD / CCAP.....	74
ANNEXES 2 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE RAPPORTAGE DU PROJET SCORE CARD POUR LE COMPTE DE DK INTERNATIONAL EN CHARGE DU LOT 2	99

PRÉFACE

La publication des résultats du contrôle citoyen de l'action publique (**enquête SCORECARD 2**) réalisé pendant la période allant de Mars à Juin 2022 dans la Commune de Batcham constitue une interface privilégiée pour le Gouvernement, les partenaires au développement et la Commune de Batcham d'évaluer le niveau de satisfaction des ménages sur les biens publics existant autour d'elles ainsi que les services rendues à la commune.

L'enquête a été réalisée par l'Organisation de la Société Civile (**OSC**) **Development Knowledge International (DKI)** avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (**PNDP**) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (**INS**). Cette enquête porte essentiellement sur les domaines d'accès à l'eau, à la santé, à l'Education et aux services communaux. Les résultats ont conduit à la mise sur pieds d'un plan d'Actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique (**CCAP**) en vue de la conduite des changements dans la commune de Batcham. La réalisation de cette enquête a bénéficié d'une mobilisation des ressources diverses par le Gouvernement. En outre, ce travail a permis d'optimiser le cadre collaboratif et participatif entre les populations et tous les autres partenaires au développement (l'Etat, la commune les ONG, les OSC, les élites...).

Qu'il me soit permis de saluer particulièrement la contribution du **PNDP** et de l'**INS**, agence gouvernementale chargée de la réalisation des enquêtes statistiques.

Nous tenons à exprimer nos remerciements à Monsieur le **Gouverneur** de la région de l'Ouest, aux autorités administratives, traditionnelles et religieuses pour l'accompagnement dans le processus de sensibilisation. Nos remerciements s'adressent également aux forces de l'ordre pour la sécurité du personnel de collecte sur le terrain sans oublier les responsables des administrations sectorielles concernées (**DDMINEE, DDMINSEC, District de santé de Batcham et IAEB de Batcham**) et les ménages qui ont bien voulu mettre à notre disposition les données de qualité pour la réussite de cette opération.

Enfin, j'exhorte le comité de changement mis en place à s'engager réellement à effectuer les changements prévus pour l'amélioration des services publics rendus à la population de l'arrondissement de Batcham.

Le Maire de la Commune Batcham
REPUBLIC OF CAMEROON
COMMUNE DE BATCHAM
Département des Bamboutes
Le Maire
Division Bamboutes
POUR LE MAIRE ET PAR DELEGATION
LE 1^{er} ADJOINT
Erolou Pielang
OFFICIER D'ETAT CIVIL

RESUMÉ EXÉCUTIF

Le processus de décentralisation s'est enclenché au Cameroun depuis 1996 avec la Loi Constitutionnelle N° 96/06 du 18 janvier 1996. Les lois d'orientation de 2004 ont été suivies des premiers transferts de compétences et des ressources en 2010 aux Régions et aux Communes dans les matières nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire et sportif. Son impulsion continue à travers les textes d'orientations et des règles applicables aux Communes et aux Régions qui ont été fixées de même que la réforme des finances publiques qui a été précisée. Plusieurs outils ont été conçus par le gouvernement camerounais pour faciliter la mise en oeuvre du processus de décentralisation. Le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en fait partie.

Le PNDP est un programme mis en place par le gouvernement Camerounais en vue de mettre en oeuvre les stratégies de développement éditées et accompagner l'Etat dans son processus de décentralisation. Dans les phases I et II du PNDP, il y'a eu un certain nombre de réalisations qui ont été faites. Pour cette phase qui s'inscrit dans la continuité des deux précédentes, il s'agit de renforcer la gestion financière publique locale ainsi que les processus participatifs de développement au sein des Communes en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socioéconomiques durables et de qualité. Elle consacre entre autres, l'extension du Programme aux 31 communes d'arrondissement jamais couvertes dans les phases précédentes afin de capter le ressenti des populations sur l'offre des services publics. Ceci dans le but d'appuyer celles-ci dans la mise en place d'un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP). L'objectif du Contrôle citoyen de l'Action Publique est d'améliorer l'offre des services dans les secteurs concernés, afin de mettre en un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal. L'approche méthodologique s'est déroulée en plusieurs phases : d'abord la cartographie et la formation de tous les acteurs impliqués dans le processus (le chef d'équipe, les superviseurs communaux et les enquêteurs), ensuite la collecte des données sur le terrain par les enquêteurs, enfin la saisie l'analyse des données, l'interprétation et la restitution des résultats dans les communes concernées. L'exploitation des données a permis d'obtenir des résultats sur l'offre de service dans chaque secteur. L'objectif de cette enquête est de capter auprès des populations leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal. De manière spécifique, l'étude devra permettre de renseigner sur :

- ✓ Les indicateurs liés à l'appréciation des services hydrauliques ;
- ✓ Les indicateurs liés à l'appréciation des services de santé ;
- ✓ Les indicateurs relatifs à l'appréciation des services d'éducation ;
- ✓ Les indicateurs liés à l'appréciation du service communal

L'exploitation des données a permis d'obtenir des résultats sur l'offre de service dans chaque secteur

Dans le secteur de l'hydraulique

Il en ressort que 50,8% des ménages ont accès à un point public d'eau potable, mais 88,90% de ceux-ci sont non satisfaits du fait de l'éloignement des points d'eau, la mauvaise qualité de l'eau, le coût élevé de l'approvisionnement en eau et de l'insuffisance des points. Le défaut ou la lenteur de la réaction dans la maintenance en cas de panne sont également incriminés, mais dans une moindre proportion. Les axes de changement qui découlent du constat ci-dessus sont l'amélioration de l'offre en eau potable et la gestion durable des infrastructures en eau.

Dans le secteur de la santé ;

Il en ressort une certaine satisfaction, car la proportion des ménages insatisfaite des services de la santé est très faible (1,80%). La principale raison de cette insatisfaction reste l'éloignement des formations sanitaires (80%). Il apparait ainsi que les formations sanitaires qui existent permettent actuellement de résorber les problèmes de santé dans la Commune. Toutefois la demande en offre de service de santé reste à parfaire au regard des raisons de non satisfaction et des attentes des populations.

Dans le secteur de l'éducation ;

Il apparait que des établissements scolaires existants permettent à ce jour de pallier aux problèmes d'éducation dans la Commune et l'Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) joue un rôle important au sein des structures scolaires de la place. Seulement le niveau de couverture actuel et celui des infrastructures, équipements et personnel enseignant reste à parfaire. Car près de 32 écoles du cycle primaire et maternel ne disposent pas encore de de salle de classe en matériaux définitifs, et 08 écoles primaires de la Commune ne disposent chacune qu'un seul personnel formé.

Dans le domaine des services communaux ;

Il en ressort qu'une frange très faible de population sollicite les services de la mairie, et pour ceux qui ont eu à le faire, elles ont eu une insatisfaction notamment au niveau du temps mis pour le service demandé. Ceci est dû à la création des centres d'Etat civil auxiliaires dans la plupart des quartiers/villages de la Commune.

Ainsi un plan d'action est élaboré à la fin de ces observations dans le but d'améliorer l'offre des services publics dans ces différents secteurs. Ce plan a aussi pour objectif d'inciter des changements positifs à travers la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'actions en vue de leur concrétisation.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE:	Association des Parents d'Élèves et Enseignants
CAPI	Computer Assistant Personal Interviewing
CMA:	Centre Médical d'Arrondissement
CCAP	Contrôle Citoyen de l'Action Publique
COGE:	Comité de Gestion
COSA:	Comité de Santé
CSI	Centre de Santé Intégré
CTD:	Collectivité Territoriale Décentralisée
CVC:	Comité de Veille Citoyenne
CVUC:	Communes et Villes Unies du Cameroun
DKI	Development Knowledge International
ELECAM:	Elections Cameroon
INS:	Institut National de la Statistique
JEURAC:	Jeunesse Rurale Active
MINATD:	Ministère de l'Administration Territorial et de la Décentralisation
MINEDUB:	Ministère de l'Éducation de Base
MINEE :	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC:	Ministère des Enseignements Secondaires
MINSANTE:	Ministère de la Santé publique
OSC:	Organisation de la Société Civile
PCD:	Plan Communal de Développement
PNDP:	Programme National de Développement Participatif
PTF:	Partenaire Technique Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et des habitats
ZD:	Zone de Dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

Tableau.1: Bilan de la collecte des données dans la commune de Batcham.....	16
Tableau 2.1 : compétences transférées par l'Etat du Cameroun au CTD	24
Tableau 2.2: Etat des lieux des points d'eau dans la commune.....	26
Tableau 2.3 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	27
Tableau 2.4 : Etat des lieux des services de l'éducation	29
Tableau 2.5: Inventaire des services communaux	30
Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	31
Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge	32
Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence	33
Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique	34
Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	35
Tableau 3.6 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé	36
Tableau 3.7 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	36
Tableau 3.8 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau.....	37
Tableau 3.9 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source	37
Tableau 3.10 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	38
Tableau 3.11 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin.....	39
Tableau 3.12 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	39
Tableau 3.13 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable	40
Tableau 3.14 : Synthèse de la perception des services de l'hydraulique et améliorations	41
Tableau 3.15 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence.....	42
Tableau 3.16 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	43
Tableau 3.17 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	44
Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.....	45
Tableau 3.19 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant	45
Tableau 3.20 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	46
Tableau 3.21 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.....	46
Tableau 3.22 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence	48

Tableau 3.23 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence	49
Tableau 3.24 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire.....	50
Tableau 3.25 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public	50
Tableau 3.26 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence	51
Tableau 3.27 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement.....	51
Tableau 3.28 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle	52
Tableau 3.29 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence.....	52
Tableau 3.30 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence	53
Tableau 3.31 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement.....	54
Tableau 3.32 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction	54
Tableau 3.33 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation.....	55
Tableau 3.34 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation	55
Tableau 3.35: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service ...	56
Tableau 3.36 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal.....	58
Tableau 3.37 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal	59
Tableau 3.38 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune.....	60
Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	60
Tableau 3.40 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale	61

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Localisation de la commune de Batcham.....	18
Figure 2: Répartition (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé.....	43

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La mise en place du processus de décentralisation au Cameroun demeure un objectif de stratégie nationale. Depuis la mise en place de la loi **la loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 Juin 1972**, cette dernière a connu une impulsion nouvelle dans la dynamique du développement politique, social et économique du Cameroun. L'enjeu majeur étant de promouvoir un développement durable impliquant les populations à la base de la gestion de leurs affaires, elle nécessite l'implication de l'autorité gouvernementale (collectivité territoriale décentralisée) et des institutions étatiques dans sa mise en œuvre. Il est ainsi question d'inciter les populations à prendre des initiatives au plan local et à s'investir dans la recherche des solutions idoines à leurs problèmes.

C'est dans ce contexte que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dans ses multiples attributions en collaboration avec les collectivités territoriales décentralisées, a entrepris depuis quelques années le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) ou « Citizen Reporting Cards » dit Scorecard. Le contrôle citoyen de l'action publique apparaît ici comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise l'amélioration de la qualité des services dans les secteurs à travers une appréciation des services rendus par l'investissement public par les populations et assurer une meilleure gestion des ressources mises à la disposition des Communes.

La mise sur pied du CCAP par le PNDP et ses Partenaires Techniques et Financiers concilie d'une part la question de la qualité du service public et celle de la participation du citoyen à la gestion des biens publics et se propose d'autre part à mettre en place des mécanismes capables d'apporter des réponses adaptées aux manquements aussi divers que variés, qui entravent aussi bien la qualité du service public que l'implication ou la participation du citoyen.

Ainsi, l'opérationnalisation du CCAP effectuée dans les communes et particulièrement à Batcham, trouve toute sa raison d'être. Ceci dans la mesure où il se propose (i) d'apprécier la qualité de l'action du service public, notamment dans les secteurs de l'eau, la santé, l'éducation et des services communaux et (ii) de proposer des solutions aux problèmes qui freinent le bon déroulement de l'action publique dans la Commune.

Le présent rapport qui donne les résultats de ce Scorecard est divisé en six parties. Il a débuté par l'Introduction Générale. Le Chapitre I présente la synthèse méthodologique de l'enquête, tandis que le Chapitre II aborde la présentation de la Commune, l'offre publique de Biens et Services en

contexte de décentralisation et l'analyse de cette offre de Biens et Services dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre III présente les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre IV aborde le plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune. La dernière partie est réservée à la Conclusion générale.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été définis dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 137 quartiers/villages de la commune de la Batcham. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune de Batcham. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 20 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 320 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h . Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) **Development Knowledge International (DKI)** sélectionnée pour le lot 2 contenant huit (08) Communes de la Région de l'Ouest en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données. Dans ce lot, l'OSC (DKI) est composée d'un Responsable, des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de DKI et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 23 Mai au 18 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau.1: Bilan de la collecte des données dans la commune de Batcham

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
01	2171	Centre urbain	32	0	0	0	
02	2174	Mantching, bametim village,	23	0	0	0	
03	2175	Ngassang, Bameka, balatsuet, batouoko	23	0	0	0	
04	2176	Nzong, balafotio	20	0	0	0	
05	2178	Bangang marché, Bakontia,	23	0	0	0	
06	2182	Bamboué 2, Bapepa, Bakonka, Batoumegou	23	0	0	0	
07	2183	Bambi, Batombi, Bambizintia	23	0	0	0	
08	2184	Bamelang, Bameka	23	0	0	0	
09	2185	Bamela, Bamefo	23	0	0	0	

10	2186	Balena, Badzinbap	23	0	0	0	
11	2187	Batcham marché, Batsioo, Konti	23	0	0	0	
12	2188	Bamambou, Balefo	23	0	0	0	
13	2189	Lagmane, Bamelue, Dinmeguon	23	0	0	0	
14	2190	Medouh, Balatchuet, Bangouang	23	0	0	0	
Total	14	36	328	0	0	0	

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition DKI, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BATCHAM

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique est un mécanisme qui vise à consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans les réalisations du PNDP, mais également dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal, le processus de mise en place nécessite la réalisation d'une enquête de perception des populations sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal, notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la Commune.

II.1 Présentation de la commune

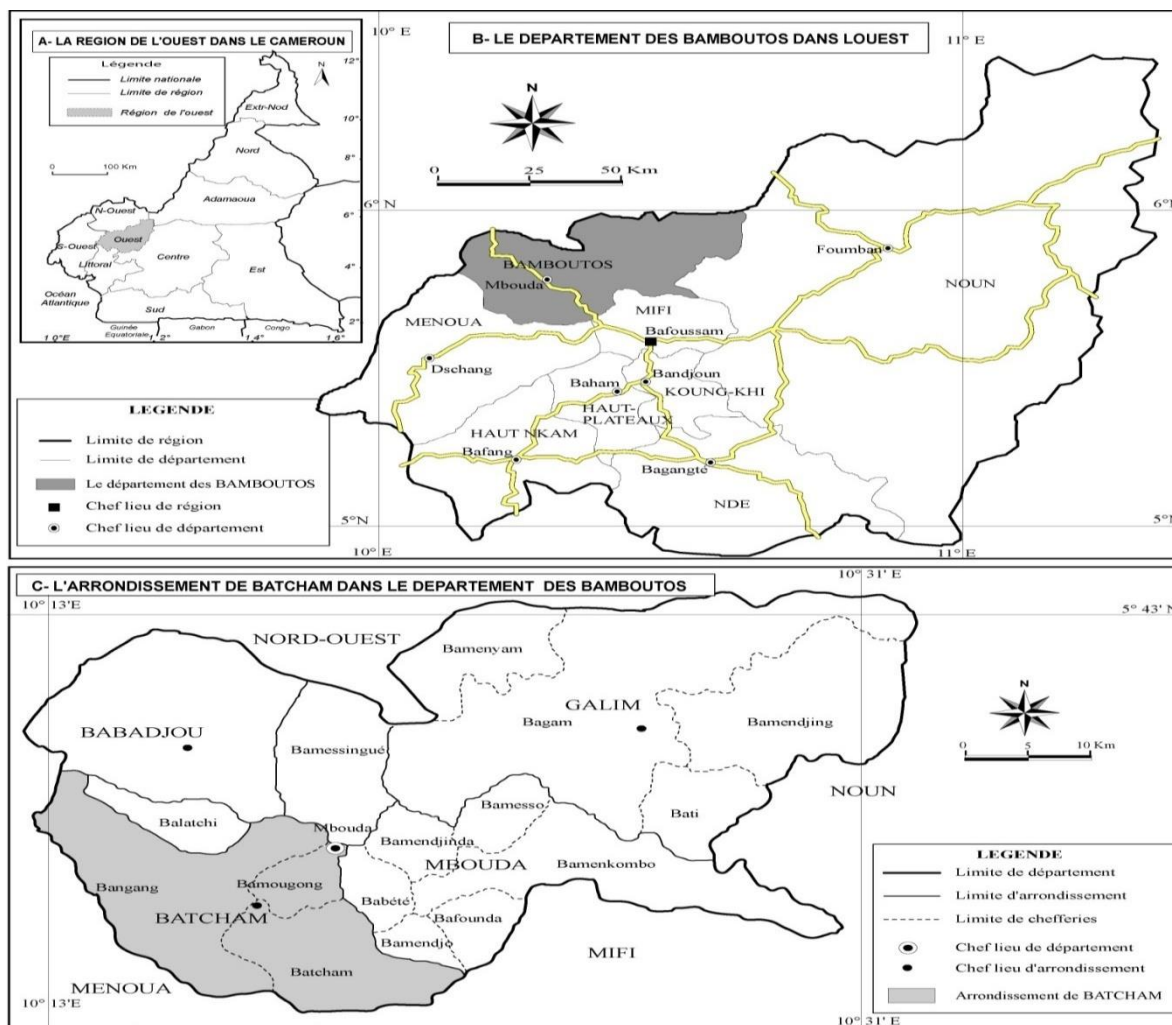
La Commune de Batcham peut se présenter sur trois plans : administratif, géographique et socio-économique.

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune rurale de Batcham a été créée en 1962 par l'Arrêté N°62/17 du 26 décembre 1962 sous la dénomination Commune mixte rurale de Batcham dans le Département des Bamboutos, Région de l'Ouest. Elle est constituée de trois (03) groupements à savoir Batcham et Bangang avec un statut de chefferie de 1^{er} degré et Bamougong qui est de 2^{ème} degré. A l'intérieur de ces groupements on dénombre actuellement 157 villages ayant un statut de chefferies de 3^{ème} degré. Ladite Commune se trouve à A 8 Km à l'Ouest de Mbouda (Chef-lieu du Département des Bamboutos).

La Commune de Batcham a une superficie est de 218 Km² pour une population d'environ 160 000 habitants (estimation à partir des données du RGPH de 2005 en considérant un taux d'accroissement annuel de 2,6 %) soit environ une densité de 865 habitants par Km². La Commune de Batcham est limitée au Nord par la Commune de Mbouda (groupement Balatchi), à l'Ouest par la Commune de Mbouda (groupements Babeté et Bamedjo), à l'Ouest par la Commune de Nkong-zem (Département de la Menoua), au Sud par la Commune de Penka Michel dans la Menoua.

Figure 1: Localisation de la commune de Batcham



II.1.2 Situation géographique

Le chef-lieu de la Commune de Batcham (Batcham ville ou Centre Urbain) est situé à environ 8 Km de Mbouda sur la Nationale N° 5 reliant le département des Bamoutos au département du de la Menoua en passant par Batcham chefferie. La Commune appartient au Département des Bamoutos dans la Région de l'Ouest Cameroun. Elle est située entre 10°12'' et 10° 15'' longitude Est et entre 5° 30'' et 5° 35'' de latitude nord.

➤ *Le climat*

Le climat de Batcham est de type camerounéen d'altitude caractérisé par une longue saison pluvieuse de mi-mars à mi-novembre et une courte saison sèche de mi-novembre à mi-mars. La pluviométrie moyenne annuelle est comprise entre 1500 et 1800 mm.

Les sols de la Commune de Batcham sont diversifiés, on y retrouve :

- Les sols volcaniques, noirs, friables et fertiles : c'est le terroir de prédilection de la culture des pommes de terre ;
- Des sols ferrallitiques ou latéritiques plus ou moins gravillonnaires, sablo-argileux dans les bas-fonds sédimentaires ;
- La présence de nombreux affleurements rocheux (basalte) ayant permis la création d'une multitude de carrières de pierres comme celle de Batsinla, Bataki 1, Bataki 2, Bamboué ...etc.

➤ ***Le relief***

Le relief de Batcham est accidenté par endroits avec de nombreuses vallées abritant des bas-fonds marécageux alternant avec des terrains de plateaux, des collines et des versants montagneux.

➤ ***La végétation***

La végétation est essentiellement constituée de plants cultivés, de savanes arborées sur les collines, d'anciennes forêts de montagne, avec de nombreux arbres fruitiers (goyaviers, orangers, kolatiers, manguiers, avocatiers, safoutiers, canarium, etc.), des bananiers

II.1.3 Situation socioéconomique et culturelle

Les activités économiques pratiquées dans la Commune de Batcham sont par ordre d'importance : l'agriculture, l'élevage, le commerce, le transport, la petite industrie (machine de menuiserie, moulin à grains, etc...), l'artisanat, l'hôtellerie, les services et l'activité minière. Toutefois la principale demeure l'agriculture bien que généralement couplée/associée avec d'autres. Elle est dominée par les cultures vivrières qui occupent environ 75 % de l'activité, suivies par les cultures maraîchères pour 20 % et les cultures pérennes réduites au café arabica pour environ 5 %.

➤ ***La production agricole***

Le principal objectif de production est la consommation humaine surtout l'unique céréale (le maïs) et quelque fois animale pour certains tubercules (macabo).

Il s'agit donc beaucoup plus d'une agriculture d'auto consommation (de subsistance) dont la main d'œuvre est essentiellement familiale. Cependant, une partie de la production est vendue pour acheter d'autres biens et services ou satisfaire d'autres besoins socioéconomiques.

Les principales cultures sont le maïs qui occupe environ 90 % des actifs agricoles, et pratiquement 70 % de la production vivrière, le haricot, la pomme de terre, les produits maraichers (tomates, poivrons, légumes, etc.), les cultures pérennes (avocatiers, safoutiers, eucalyptus, pins, etc.). L'agriculture intensive et compétitive a vu le jour avec l'intervention des projets et programmes étatiques du MINADER tels que PACA, ACEFA, PNVRA, PNRFM, PNDRT, PNRFP, PAIJA, PIASI, et du MINJEC tel que PAJER-U, et le Service Civique de Participation au Développement.

➤ **L'élevage**

L'élevage arrive en second rang et est essentiellement à caractère domestique. Les espèces courantes sont, par ordre d'importance, la volaille, les porcs, les caprins et les ovins, auxquels on peut ajouter les bovins en transhumance, élevés par les Bororos dans la localité de Nzindong. Tous ces élevages sont pratiqués à plus de 80 % à petit échelle et en extensif traditionnel. Les élevages modernes et intensifs viennent à peine de prendre l'envol avec les projets et programmes étatiques qui les encouragent en accordant des subventions ou des prêts à faibles taux d'intérêt.

➤ ***Le petit commerce***

Le petit commerce quant à lui est une activité assez dynamique qui emploie une masse importante de la population de la Commune. Les principaux marchés de la Commune sont celui de Batcham-Chefferie et celui de Bangang. Les marchés extérieurs fréquentés par les populations pour leurs approvisionnement et/ou écoulements des produits agropastoraux ou manufacturés sont les marchés périodiques de Mbouda, Bafoussam et Bamenda. L'activité commerciale de la Commune de Batcham concerne également la vente des produits agricoles, pastoraux, artisanaux et quelques produits manufacturés issus des grandes métropoles comme Mbouda, Bamenda, Bafoussam et Douala. Des échoppes et comptoirs de vente à emporter existent çà et là à travers la Commune et ravitaillent la localité en denrées de première nécessité (boissons gazeuses, vins, pétrole, savons, poisson, etc.). Des établissements commerciaux plus ou moins importants existent au niveau de grands carrefours tels que le mini centre commercial de Batsepou-Mada le supermarché la Colombe sis au Marché Bangang, et le super marché Faustino au Marché de Batcham-ville.

➤ ***Le transport***

L'activité de transport est animée et dominée par les motos taxi et les petites voitures de transport clandestin. Les grands véhicules des agences de voyage interviennent sporadiquement lors des grandes cérémonies (funérailles, deuils, mariages, meeting politiques, congrès familiaux ou des Comités de Développement, etc.). Les activités de mototaxi et de transport clandestin occupent un grand nombre de jeunes ; ce secteur représente un fort potentiel dans l'économie locale, mais il est faiblement organisé.

➤ ***La petite industrie***

La petite industrie se fait à travers des activités éparses dans le domaine de la transformation (moulins à maïs), de la soudure métallique, de la menuiserie avec l'usage des machines de transformation du bois, et de la couture. Des unités de fabrication et autres ateliers de montage et de transformation représentent pour l'essentiel le tissu de la petite industrie qui tarde encore à décoller.

➤ ***L'artisanat***

L'artisanat est tout aussi secteur économique assez bien représenté dans la Commune de BATCHAM avec notamment la vannerie la sculpture sur bois qu'on retrouve partout et qui fait l'objet d'une intense exportation en direction des villes voisines. Il y a également la forge artisanale spécifiquement dans les villages de Batcham et Bangang, viennent ensuite la menuiserie et la maçonnerie. Les plus courantes sont : la fabrication de mortiers, des mobiliers en bambou et en rotin, des paniers, des corbeilles et sacs en fibre de raphia, la sculpture sur bois qui est pratiquée à Balena. La confection de vêtements (couture) et la broderie sont aussi pratiquées. Des menuisiers, des ferrailleurs, des maçons, des charpentiers, des photographes, des mécaniciens et des coiffeurs sont également installés dans la Commune.

L'hôtellerie est peu développée mais on peut dénombrer dans la Commune de Batcham quelques établissements hôteliers bas de gamme notamment les auberges.

➤ ***L'activité minière***

L'activité minière concerne surtout les carrières de pierres qui soutiennent le marché des matériaux de construction des habitations familiales. On y retrouve surtout de jeunes qui y travaillent à titre temporaire.

Toutefois, le commerce est l'activité économique qui semble apporter le plus de valeur ajoutée aux populations, certainement du fait de la mise en valeur encore inappropriée du potentiel agricole. Par ailleurs l'intensité de l'importation des produits de l'artisanat laisse penser au regard des conditions de vie de ceux qui se livrent à cette activité que ces produits sont encore insuffisamment valorisés.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La loi N° 2019 / 024 du 24 Décembre 2019 portant code général des CTD stipule en son article 147 que : « La commune est la collectivité territoriale de Base. Elle a pour mission générale le développement et l'amélioration des conditions de vie de ses habitants. » A cet effet, de nombreuses compétences ont été transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), notamment dans les domaines sanitaire, économique, social, éducatif, culturel et sportif. Dans son article 157, cette loi prévoit que la Commune assure l'alimentation en eau potable. Par ailleurs, dans le secteur de la santé (article 160), la Commune bénéficie du transfert des compétences pour :

- La création, l'équipement, la gestion et l'entretien des centres de santé à intérêt communal conformément à la carte sanitaire ;
- Le recrutement et la gestion du personnel infirmier et paramédical des centres de santé intégrés et des centres de médicaux d'arrondissement ;
- L'assistance aux formations sanitaires et établissements sociaux ;
- Assurer des inspections sanitaires dans les établissements qui fabriquent, emballent, stockent et distribuent des produits alimentaires, ainsi que les usines qui traitent les déchets solides et liquides produits par des particuliers ou des entreprises etc.

Dans le secteur de l'éducation les compétences suivantes sont transférées aux communes :

- Créer, équiper, gérer et entretenir des écoles maternelles, primaires et préscolaires ;
 - Recruter du personnel pour ces écoles ;
 - Fournir du matériel et des fournitures scolaires aux établissements scolaires ;
 - Apporter un appui à la gestion et à l'administration des lycées et collèges publics ;
 - En partenariat avec la Région, lutter contre l'analphabétisme ;
- Appuyer la création et l'entretien des infrastructures éducatives etc.

Tableau 2.1 : compétences transférées par l'Etat du Cameroun au CTD

Compétences économiques	Compétences sociales et sanitaires	Compétences éducatives, sportives, culturelles et jeunes
Promouvoir les activités agropastorales, piscicoles et artisanales	Apporter un appui à l'entretien et à la gestion des centres de promotion et de réinsertion sociale	Créer, équiper, gérer et entretenir des écoles maternelles, primaires et préscolaires. Recruter du personnel pour ces écoles
Créer, aménager et entretenir des sites touristiques	Dresser les actes d'état civil (acte de naissance, copie et extrait de l'acte de naissance, acte de mariage, acte de décès)	Fournir du matériel et des fournitures scolaires aux établissements scolaires
construire, équiper, gérer et entretenir des marchés, des gares routières et des abattoirs	Créer, équiper, gérer et entretenir les centres de santé	Apporter un appui à la gestion et à l'administration des lycées et collèges publics
Planifier et exécuter les investissements communaux	Appuyer les formations sanitaires et sociales qui existent	En partenariat avec la Région, lutter contre l'analphabétisme
Suivre et contrôler la gestion des déchets industriels, ainsi que les ordures ménagères	Faire des contrôles de qualité dans les structures de production, de conditionnement, de stockage et de distribution des denrées entrant dans l'alimentation des populations	Appuyer la création et l'entretien des infrastructures éducatives
Initier des opérations de reboisement Créer des bois communaux	Créer, gérer et entretenir les cimetières publics	Planifier et gérer des journées de formation et de recyclage
Lutter contre les nuisances et les pollutions, notamment la pollution des eaux superficielles et souterraines	Organiser et gérer les secours aux nécessiteux	Planifier l'insertion et la réinsertion professionnelles des jeunes
Veiller à l'hygiène et à la salubrité des lieux publics		Appuyer la création, l'entretien et la gestion des centres de formation
Planifier et suivre les activités de protection de l'environnement		Promouvoir et animer les activités sportives et jeunes
Améliorer l'accès à l'eau potable		Donner un appui aux associations sportives par leur recensement et leur

		équipement en matériel adéquat
Créer, entretenir les espaces verts, les jardins publics et les parcs		Créer et gérer les stades municipaux, les piscines, les parcours sportifs, les aires de jeux et les arènes.
Organiser et gérer des expositions à caractère commercial		Organiser ou apporter un appui à l'organisation de compétitions sportives
Promouvoir et appuyer les micro-projets générateurs de revenus et créateurs d'emplois		Organiser des journées et des manifestations culturelles, traditionnelles, littéraires et artistiques avec concours
Créer des zones industrielles		Créer et gérer des orchestres, des ballets, des chorales lyriques et des troupes théâtrales en langues nationales
Organiser et gérer les transports publics		Créer et gérer des bibliothèques municipales et des centres socio-culturels
Gérer, en partenariat avec l'État et la Région, les contrats et les plans de la commune en vue de réaliser les objectifs de développement		Appuyer les associations culturelles
Planifier et contrôler l'occupation des terres en délivrant les permis de bâtir, de lotir, de démolir et d'implanter		En partenariat avec la Région, promouvoir les langues nationales

Source : <https://www.minddevel.gov.cm>

II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

L'offre dans les quatre secteurs cibles au niveau local est assurée par les sectoriels représentant les administrations ayant transféré les compétences. Pour la Commune de Batcham il s'agit de la Délégation Départementale du Ministère de l'Eau et de l'Energie, la Délégation Départementale du Ministère de Enseignement Secondaire, de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base et le district de santé de Batcham.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

L'approvisionnement en eau potable dans la Commune de Batcham est assuré par deux entités publiques : le Service de l'eau de la Mairie et celui de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie (DD/MINEE) pour les Bamboutos. Des informations recueillies auprès de ces entités, il en ressort que la Commune de Batcham dispose de plusieurs types de points d'eau (les puits, les forages, les sources ; les adductions d'eau et les rivières).

Pour les puits avec pompe à motricité humaine et des puits avec pompe électrique, la Commune en dispose respectivement de deux et trois qui sont malheureusement non fonctionnels. En revanche les seuls et uniques selon l'information de la DD/MINEE sont fonctionnels. En plus ils disposent chacun d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel.

Concernant les forages, la Commune fait état de huit (08) Forages avec pompe à motricité humaine et sept (7) Forage avec pompe électrique. Ces chiffres sont de six (06) et quatorze (14) respectivement au niveau de la DD/MINEE pour lesquels 05 et 02 respectivement sont fonctionnels. Il faut noter cependant que les principaux types de points d'eau potable dans la Commune sont la Borne-fontaine (dont on denombre10 et seulement 02 fonctionnels) et le Réseau d'adduction d'eau communal (02 disponibles et fonctionnels).

De manière générale, les services communaux totalisent 31 points d'eau dont 12 sont fonctionnels et seulement 03 disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel. Par contre les services de la DD/MINEE font état de 23 points d'eau ; 09 fonctionnels et 07 disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel. Ces écarts entre les chiffres observés entre ces deux structures sont dus à une absence de collaboration entre ces structures. Ainsi il est nécessaire de renforcer les mécanismes de collaboration et de communication entre ces deux structures afin d'harmoniser leurs bases de données et de mutualiser leurs efforts pour optimiser l'accès des populations de Batcham à l'eau. Le tableau ci-dessous récapitule cette situation.

Tableau 2.2: Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	DD MINEE/Btos	Commune	DD MINEE / Btos	Commune	DD MINEE / Btos	Commune	DD MINEE / Btos
Puits avec pompe à motricité humaine	02	01	00	01	01	01	00	01
Puits avec pompe électrique	03	01	00	01	00	01	00	01
Forages avec pompe à motricité humaine	08	06	05	05	02	03	00	03
Forage avec pompe électrique	07	14	02	01	00	14	00	01
Borne-fontaine	10	00	02	00	01	00	00	00
Source	01	01	01	01	01	01	01	01
Réseau d'adduction d'eau communal	02	00	02	00	02	00	02	00
Total	31	23	12	09	07	20	03	07

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022.

II.3.2 Secteur santé

L'offre en service de santé dans la Commune de Batcham est assurée par le district de santé de Batcham qui compte en son sein un total de 33 formations sanitaires dont 17 du secteur public disposant chacun d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels et 16 appartenant au secteur privé. Les formations sanitaires du secteur public se répartissent en Centres de Santé Intégrés (17), Centre Médical d'Arrondissement (01) Hôpital de district (01). Cependant, il faut noter un accompagnement assez faible des services de la Mairie près de ces formations sanitaires pour leur entretien et leur gestion au quotidien.

Tableau 2.3 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des capacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	17	17	17	oui	non	non	non	oui	/
Centre Médical d'Arrondissement	01	01	01	oui	non	non	non	oui	/
Hôpital de district	01	01	01	non	non	non	non	non	/
Hôpital régional	00	00	00	/	/	/	/	/	/
Hôpital de référence	00	00	00	/	/	/	/	/	/
Formation sanitaire privée	16	16	00	non	non	non	non	non	/
Autres (à préciser)	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	33	33	19						

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022.

II.3.3 Secteur de l'éducation

Il existe de nos jours un consensus national sur l'importance de l'éducation comme un préalable en vue de répondre aux nombreux défis basés sur l'universalisation de l'enseignement (primaire notamment) d'une part, et d'autre part l'amélioration de l'offre de l'enseignement en qualité ainsi que la diversification de celui-ci et l'amélioration du cadre et de l'environnement de travail. Pour répondre à la norme internationale que prône l'UNESCO en matière d'éducation et de formation, le Cameroun à travers le Ministère des Enseignements secondaires (MINESEC) et celui des Enseignements de Base (MINEDUB) s'est fixé pour objectif entre autres la dotation de matériels et didactiques et la restructuration matérielle des locaux. L'offre en service d'éducation dans la Commune de Batcham tel qu'il ressort des services du de l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base (IAEB) de Batcham et de la DD/MINESEC/Bos fait état de 160 établissements scolaires, allant du cycle de la maternelle au secondaire et repartis entre les secteurs public et privé.

Le cycle primaire est celui qui compte le plus d'établissements dans la commune de Batcham avec un total de 100 écoles dont 61 du secteur public et 39 du secteur privé. Vient ensuite le

cycle maternel principalement assuré par le secteur public avec 39 écoles ; et enfin le secondaire avec 18 établissements dont 15 du secteur public et 03 du secteur privé. Cet état de lieu est récapitulé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.4 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	/	39	00	07	39
	Privé laïc	/	00	00	00	/
	Privé confessionnel	/	01	00	01	/
	Ecole de parents	/	00	00	00	/
Primaire	Public	/	61	00	61	61
	Privé laïc	/	00	00	00	/
	Privé confessionnel	/	39	00	39	/
	Ecole de parents	/	00	00	00	/
Secondaire 1 ^{er} cycle	Public	/	02	00	02	02
	Privé laïc	/	00	00	00	/
	Privé confessionnel	/	00	00	00	/
	Ecole de parents					
Secondaire 2 ^{ème} cycle	Public	/	15	00	15	15
	Privé laïc	/	01	00	01	/
	Privé confessionnel	/	02	00	02	/
	Ecole de parents					
Total		/	160	00	128	/

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022.

II.3.4 Secteur des services communaux

Dans le cadre de la Décentralisation, plusieurs compétences réparties dans divers secteurs ont été transférées aux CTD. Cette situation a augmenté la palette et la fréquence des services offerts par la Marie aux populations. Pour la Commune de Batcham qui est spécifiquement à caractère rural, ces services se limitent à l'établissement d'actes d'état-civil, l'aménagement des voiries, la légalisation des documents, l'authentification des documents, les services d'hygiène et salubrité et d'éclairage public. A la demande de ces services un délai de 2 jours en moyenne est prévu pour leur obtention.

Tableau 2.5: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service Oui/Non	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	2
Délivrance des documents d'urbanisme	Non	2
Aménagement des voiries	Oui	2
Gestion des déchets / Assainissement	Non	2
Légalisation des documents	Oui	2
Authentification des documents	Oui	2
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Non	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Non	
Autres (à préciser) _____		

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

Le Cameroun dans sa course effrénée vers l'émergence entend réduire significativement le niveau de pauvreté ambiant. Dans son document de Stratégie Nationale pour le Développement à l'horizon 2030 (SND30), un accent a été mis sur la fourniture des services sociaux de base pour l'ensemble de la population. A cet effet, le Contrôle Citoyen de l'Action Publique fait partir de ces programmes et plans de développement qui ont été mis en œuvre par l'Etat pour y arriver. Après l'élaboration des Plans Communaux de Développement (PCD), l'organisation de cette étude résulte de la volonté du gouvernement du Cameroun à travers les Maires à évaluer le niveau de satisfaction des populations pour l'offre des services sociaux de base. Les résultats obtenus permettront de réorienter les actions d'amélioration des conditions de vie des populations.

Ce chapitre présente les répondants par groupe d'âge et par sexe, qui vont se prononcer sur la disponibilité, l'utilisation, les coûts et la qualité des services dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé, de l'éducation, des services offerts par l'institution communale. De leurs appréciations dépendront les raisons de leur non satisfaction et leurs attentes prioritaires.

III.1 Description de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) réalisée dans la commune de Batcham était constitué de 320 ménages. Par ménage, on entend une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Au total, 317 ménages ont été effectivement enquêtés, soit un taux de couverture de l'échantillon de 99,06%. Le questionnaire était adressé prioritairement au chef de ménage mais à l'absence de celui-ci, il était administré à tout autre membre du ménage présent et capable d'apporter des réponses aux questions posées. Il faut noter cependant que l'espace couvert par la Commune de Batcham est majoritairement rural.

Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage						
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Total
Strate de résidence	Urbaine	50,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	100,00
	Rurale	67,00	6,30	22,20	0,60	0,60	3,20	100,00
	Total	66,90	6,30	22,40	0,60	0,60	3,20	100,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Au regard du tableau ci-dessus, on constate que les chefs de ménage étaient les répondants de l'enquête les plus nombreux. Suivant leurs milieux de résidence, les répondants qui sont des chefs de ménages sont les plus nombreux aussi bien parmi les enquêtés du milieu urbain que ceux du milieu rural. En effet, 50% des enquêtés du milieu urbain et 67% de ceux du milieu rural sont des chefs de ménages. Ensuite viennent les fils et filles du chef de ménage ou de son conjoint et les conjoints du chef de ménage qui représentent respectivement 22,20% et 6,30% des enquêtés. Les répondants les moins rencontrés sont les personnes n'ayant aucun lien de parenté, autres parents du chef ou de son/sa conjoint(e) et Père/mère du chef de ménage ou de son conjoint (en ce qui concerne le milieu rurale).

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

		Sexe de l'enquêté								
		Masculin			Féminin			Total		
		Strate de résidence			Strate de résidence			Strate de résidence		
		Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	100,00	12,20	12,80	0,00	6,00	5,90	50,00	8,90	9,10
	[20 - 35[0,00	21,10	20,90	0,00	18,50	18,30	0,00	19,70	19,60
	[35 - 50[0,00	18,40	18,20	100,00	23,20	23,70	50,00	21,00	21,10
	Plus de 50 ans	0,00	48,30	48,00	0,00	52,40	52,10	0,00	50,50	50,20
	Total	100,00	100,00	100,0	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,0

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

S'agissant de la répartition des répondants par âges, il ressort du tableau 3.2 que suivant les différents groupes d'âges présentés, la majorité des enquêtée sont des personnes âgées de plus de 50 ans en milieu rural et sont majoritairement les femmes (48%). Comme on pouvait s'y

attendre, les enquêtés de moins de 20 ans sont les moins nombreux quel que soit le sexe mais restent la seule couche enquêtée dans le milieu urbain.

III.2 Approvisionnement en eau potable dans la Commune de Batcham

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015, l'agenda mondial 2030 sur le développement durable met un accent particulier sur l'accès à l'eau en son objectif N°6 (Objectif de Développement Durable (ODD), qui voudrait garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. La cible première étant d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau à un coût abordable.

En effet, l'accès à l'eau est une nécessité vitale pour les populations, au regard de son utilité pour la boisson, l'hygiène et assainissement, les tâches ménagères et les activités génératrices de revenus. Le bien-être des populations de la Commune en est tributaire, raison pour laquelle le secteur de l'hydraulique occupe une place de choix dans le mécanisme de Contrôle Citoyen de l'Action Publique. Dans le processus de mise en œuvre de la Décentralisation, l'Arrêté N0 2010/00000298/A/MINEE du 01/09/2010 précise les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable, des puits et des forages d'eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat. Parmi ces compétences figure en bonne place le suivi de la satisfaction du service et la planification de son extension selon l'évolution démographique. La perception des populations de la Commune de Batcham dans ce secteur est captée, à travers l'examen des systèmes d'approvisionnement, de la disponibilité, de l'accès, de la qualité et du coût de l'approvisionnement, ainsi que le degré de satisfaction des services et leurs attentes.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La Commune de Batcham compte parmi les Communes de la région de l'Ouest-Cameroun non couverte par le réseau public de distribution d'eau CAMWATER de par son caractère essentiellement rural. L'approvisionnement en eau potable pour la majorité des ménages de l'espace urbain et de la zone rurale se fait à partir des puits et forages équipés de pompes à motricité humaine, les puits à ciel ouverts, les puits protégés, les sources/rivières et les adductions en eau potable. Le tableau 3.3 ci-après présente les proportions des types de point d'eau disponibles dans la Commune selon le lieu de résidence.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier

habité selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Type de point d'eau disponible dans le village / quartier										
	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne - fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière
Urbain	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
Rural	1,00	23,50	17,80	1,30	11,4	0,60	53,00	0,30	0,60	1,90	13,7
Ensemble	0,90	23,30	18,00	1,30	11,7	0,60	53,00	0,30	0,60	1,90	13,9

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

A la lecture du tableau 3.3, 53% des ménages déclarent que le système public d'approvisionnement en eau existant dans leur village/quartier est constitué des sources. Ceci révèle que, les investissements de la Commune en matière hydraulique, sont orientés pour la plupart, vers l'aménagement des sources d'eau présentes dans le village tant en milieu urbain (40,7%) qu'en milieu rural (45,5%). Le niveau d'enclavement de certaines localités de la Commune pourrait expliquer ce choix porté vers les puits avec pompes électriques et puits à ciel ouvert qui émane généralement de l'offre privée.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau										Total
		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	50,8	0,00	2,50	0,00	2,50	0,60	83,80	0,00	0,00	0,00	10,60	100,0
Ensemble	50,5	0,00	2,50	0,00	2,50	0,60	83,80	0,00	0,00	0,00	10,60	100,0

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022.

Pour ce qui est de la principale source d'approvisionnement en eau, 50,80% des répondants utilisent une source d'eau publique. Cette dernière est essentiellement focalisée sur les Sources. En effet, en considérant les individus ayant répondu favorablement pour la source d'eau publique, 83,80% ont déclaré avoir pour principale source d'approvisionnement en eau potable

la Source, suivie de la Rivière (10,60%). Les puits à pompe électrique et à motricité humaine, les forages ainsi que les réseaux d'adductions d'eau publics sont quasi inexistantes. Ce qui traduit la faible implication de l'autorité communale dans l'offre en eau potable.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Selon l'UNESCO, l'accès à l'eau est un droit essentiel pour chaque être humain. Pourtant, dans la planète, des milliards de personnes en sont encore privées. Le défi de l'accès à l'eau potable, demeure un objectif primordial pour la politique nationale de l'eau Cameroun. Cet accès à l'eau peut être apprécié par la possibilité donnée aux ménages de se ravitailler en eau à leur principale source d'approvisionnement à chaque fois que le besoin se fait ressentir.

Dans la commune de Batcham, selon le tableau 3.5, pour 47,30% des ménages, l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible toute l'année. Bien que l'eau de la principale source d'approvisionnement soit disponible toute l'année pour plusieurs ménages, ceux-ci n'y ont toujours pas accès à tout moment de la journée. Dans la commune de Batcham un peu plus d'un ménage sur deux a accès à sa principale source d'approvisionnement en eau à tout moment de la journée. L'accès toute la journée à la principale source d'approvisionnement caractérise généralement les sources d'eau libres. En effet, parmi les 50,50% des ménages ayant déclarés avoir accès à leur principale source d'approvisionnement tout au long de la journée, 83,80% s'approvisionnent dans les sources et 10,60% dans les rivières.

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée										
			Forage avec pompe électrique	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forage avec pompe à motricité humaine	Borne-fontaine	Source	Marrée	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable	Rivière	Total
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,0
Rural	47,60	50,80	2,50	2,50	0,00	0,00	0,60	83,80	0,00	0,00	0,00	10,60	100,0
Ensemble	47,30	50,50	2,50	2,50	0,00	0,00	0,60	83,80	0,00	0,00	0,00	10,60	100,0

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

La principale source d'approvisionnement en eau dans la Commune de Batcham étant la source, l'accès n'y est conditionné, et la plupart des ménages accède à l'eau à tout moment de la journée. Ce qui traduit également une rareté dans l'avènement des pannes susceptibles de mettre hors service la source, sauf en cas de sécheresse. Mais pour la proportion des ménages ayant comme principale source d'approvisionnement en eau la source, aucun n'a répondu en faveur de la présence d'une panne, et donc d'un quelconque temps de réparation ainsi que des acteurs susceptibles d'intervenir le cas échéant.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

L'entretien et la maintenance des points d'eau jouent un rôle essentiel pour un approvisionnement continu en eau. Cependant, la principale source d'approvisionnement en eau dans la Commune de Batcham étant la source, la probabilité que cette dernière connaisse des pannes de fonctionnement s'avère très faible sauf en cas de sécheresse. Le tableau 3.6 montre que la principale source d'approvisionnement n'a pas connue de panne au cours des six derniers mois précédents l'enquête. Les activités liées à l'entretien et la maintenance d'un point d'eau n'incombent pas une entité spécifique, plusieurs acteurs peuvent y prendre part.

Tableau 3.6 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau					
		Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Urbain	/	/	/	/	/	/	/
Rural	0,60	/	/	/	100,0	/	/
Ensemble	0,60	/	/	/	100,0	/	/

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022.

La remise en service d'un point d'eau est une activité qui nécessite l'implication d'un ou plusieurs acteurs. A Batcham il ressort du tableau 3.7 que, c'est le comité de gestion qui est l'acteur le plus impliqué dans la remise en service de la principale source d'approvisionnement en eau soit pour 0,60% des ménages enquêtés. Cependant, l'entretien et la maintenance des points d'eau nécessitent une bonne gestion par les acteurs.

Tableau 3.7 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de résidence	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
	Commune	Etat	Elite	Comité de gestion	Chef de village / quartier	CAMWATER /SNEC/CDE	Total
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00	0,60
Ensemble	0,00	0,00	0,00	0,60	0,00	0,00	0,60

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

La gestion des activités d'entretien et de maintenance des sources d'approvisionnement en eau peut s'effectuer par plusieurs acteurs. Il ressort du tableau 3.8 que dans la commune de Batcham, c'est la communauté qui intervient principalement dans l'entretien et la maintenance du point d'eau soit pour 70,63% des ménages enquêtés.

Tableau 3.8 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Milieu de résidence	Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau					
	COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres	Total
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	0,00	0,00	0,00	70,63	29,40	100,00
Ensemble	0,00	0,00	0,00	70,63	29,40	100,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Les acteurs en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Et la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers. Cependant, dans la commune de Batcham, aucun ménage ne voudrait contribuer financièrement pour le fonctionnement du COGES quel que soit l'échéancier retenu.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Dans ce point, il sera question de faire une caractérisation des points d'eau de la Commune de Batcham selon les déclarations des ménages. Le tableau 3.9 ci-dessous présente l'accessibilité à la principale source publique d'approvisionnement en eau et l'appréciation du service rendu par celle-ci.

Tableau 3.9 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation

du service rendu par cette source

Milieu de résidence	Distance moyenne du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	Temps moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau				
					Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	1817,75	23,10	13,40	11,80	4,40	15,60	17,50	10,00	52,50
Ensemble	1817,75	23,10	13,40	11,80	4,40	15,60	17,50	10,00	52,50

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Il ressort de ce tableau que la distance moyenne parcourue par les ménages pour atteindre la principale source publique d'approvisionnement en eau est d'environ 2km. De même, le temps moyen mis pour arriver à ce point d'eau est de 23 min. Le temps d'attente moyen au point d'eau est de 13,40 min et le nombre moyen de personnes rencontré habituellement au point d'eau est d'environ 12, presque proportionnel au temps d'attente moyen au point d'eau. Pour ce qui est de l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau, la plupart des ménages (52,50%) la trouve très mauvaise qualité et seulement 10% la trouve passable.

L'expression de la mauvaise qualité de l'eau par la plupart des ménages traduit inéluctablement certaines caractéristiques liées aux propriétés de l'eau de leur principale source d'approvisionnement présentées dans le tableau 3.10 ci-dessous.

Tableau 3.10 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :		
	a une d'odeur	a un goût	a une couleur
Urbain			
Rural	20,63	6,30	70,63
Total	20,63	6,30	70,63

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Il ressort donc du tableau ci-dessus que 20,63% de ménages déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement a une odeur. Pour ce qui est du goût, 6,30% des ménages déclarent que l'eau de leur principale source d'approvisionnement a un goût. De plus, 70,63% de ménages de Batcham déclarent que l'eau de la principale source a une couleur. La coloration de l'eau ici est principalement due aux eaux de ruissellement.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d’approvisionnement en eau dans la commune

De manière globale, cette section analyse les besoins de satisfaction des ménages et leurs attentes en termes d’amélioration de la qualité du service public de l’eau potable. Le tableau ci-dessous met en exergue le besoin exprimé ainsi que son niveau de satisfaction.

Tableau 3.11 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Au Maire	A l’Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point d’eau	Au Chef de village/ quartier	A l’Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	54,60	91,90	0,60	19,20	0,60	2,30	0,00	0,00	0,00	0,00
Ensemble	54,30	91,90	0,60	19,20	0,60	2,30	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

De ce tableau, il ressort que 54,30% des ménages de Batcham ont exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Ce besoin a été principalement adressé au Maire (91,90%) et aux élites (19,20%). Toutefois ces ménages ayant exprimé le besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois sont encore en attente de satisfaction.

Cependant, les raisons de non satisfactions ont été exprimées par la proportion des ménages concernés et sont contenus dans le tableau 3.12 ci-dessous.

Tableau 3.12 : Non satisfaction de l’approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
		Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autre
Urbain	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00
Rural	88,90	58,20	45,00	12,50	1,80	0,00	36,80	13,60
Ensemble	88,60	58,00	44,80	12,50	1,80	0,00	37,00	13,50

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Il ressort de ce tableau que les raisons de non satisfaction pour les 88,90% des ménages du secteur rural sont relatives d'abord à l'éloignement du point principal d'approvisionnement en eau (58,20%), ensuite à la mauvaise qualité de l'eau (45%) et le coût élevé de l'approvisionnement en eau (36,80), et en fin à l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau (12,50%). En revanche, la principale raison de non-satisfaction dans le milieu urbain émane essentiellement du coût élevé de l'approvisionnement en eau.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

En ce qui concerne les actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable, elles consistent à apporter des solutions aux problèmes qui sont identifiés à travers les différentes raisons de la non-satisfaction.

Tableau 3.13 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autres
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance des points d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	
Urbain	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
Rural	11,40	6,70	56,80	1,00	2,50	0,60	0,00	1,00	1,00	0,00	23,80
Ensemble	11,40	6,60	56,80	0,90	2,50	0,60	0,00	0,90	0,90	0,00	24,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Etant donné les efforts consentis par les pouvoirs publics dans l’approvisionnement en eau potables pour la population de Batcham, ceux-ci paraissent insuffisants aux regard des attentes de celle-ci qui souhaiterait mener des actions en vue d’accroître sa satisfaction. Il s’agit :

- Du plaidoyer auprès des donateurs (56,80%) ;
- Des contributions pour la construction des points d’eau supplémentaires (11,40%)
- De la donation des sites de construction des points d’eau (6,70%) ;
- Des contributions financières à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance des points d’eau (2,50%).

Suite à l’analyse de ces données, il s’avère nécessaire pour l’Exécutif Communal d’intégrer dans le plan d’actions de mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l’Action Publique de la Commune de Batcham, les améliorations contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 3.14 : Synthèse de la perception des services de l’hydraulique et améliorations

Synthèse de la perception des services de l’hydraulique	Améliorations suggérées
<p>Le nombre de points d’approvisionnement en eau potable est insuffisant.</p>	<p>L’augmentation des points d’eau a été souhaitée. Toutefois, une cartographie des points d’eau indiquant leur débit, leur état de fonctionnalité et la densité de la population pourrait servir à bon escient dans la prise de décision relative à l’augmentation des points d’eau.</p>
<p>L’eau destinée à la consommation est de mauvaise qualité du fait de son goût particulier, de son odeur remarquable et de sa couleur inadaptée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Education des populations à la protection des points d’eau des éléments nocifs ; - Renforcement des capacités des populations sur les stratégies de potabilisation de l’eau ; - Sensibilisation des populations sur la nécessité de boire une eau de bonne qualité pour préserver leur santé et économiser sur les frais médicaux ; - Apprendre aux populations à développer des stratégies pour garantir leur accès à l’eau potable.
<p>Les points d’eau existants sont mal gérés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les populations sur la mise en place des Comités de Gestion des points d’eau ; - Former les membres du Comité de Gestion des points d’eau à l’entretien des ouvrages hydrauliques et la gouvernance des biens publics.

III.3 Services de santé

Depuis plusieurs décennies, le gouvernement camerounais s'attelle à implémenter la couverture santé universelle dans l'optique d'assurer la santé et le bien-être aux populations. Cet objectif fait échos à l'objectif de développement durable n°3 qui vise à donner les moyens de mener une vie saine et promeut le bien-être de tous à tous les âges. L'objectif de cette section est d'analyser le niveau de satisfaction des ménages enquêtés en ce qui concerne l'accès aux services de santé. Ce d'autant plus que l'accès aux soins de qualité est l'un des indicateurs clés de l'Indice de Développement Humain permettant de mesurer le niveau de développement des pays du monde selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'utilisation des formations sanitaires (FOSA), la caractérisation du petit matériel utilisé dans ces formations sanitaires et le financement des soins au sein de formations sanitaires feront l'objet d'analyse dans les lignes suivantes.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

L'objectif de cette sous-section est d'analyser l'utilisation des formations sanitaires dans la Commune. Il est nécessaire à ce niveau d'analyser la répartition dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence, les raisons de choix opérés par les ménages et l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins. Il faut noter que La commune de Batcham dispose de trois types de formation sanitaire : les formations sanitaires publiques, Privées laïc et Privées confessionnelles.

Tableau 3.15 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total
Urbain	100,00	0,00	0,00	100,00
Rural	74,60	16,20	9,20	100,00
Ensemble	74,80	16,10	9,10	100,00

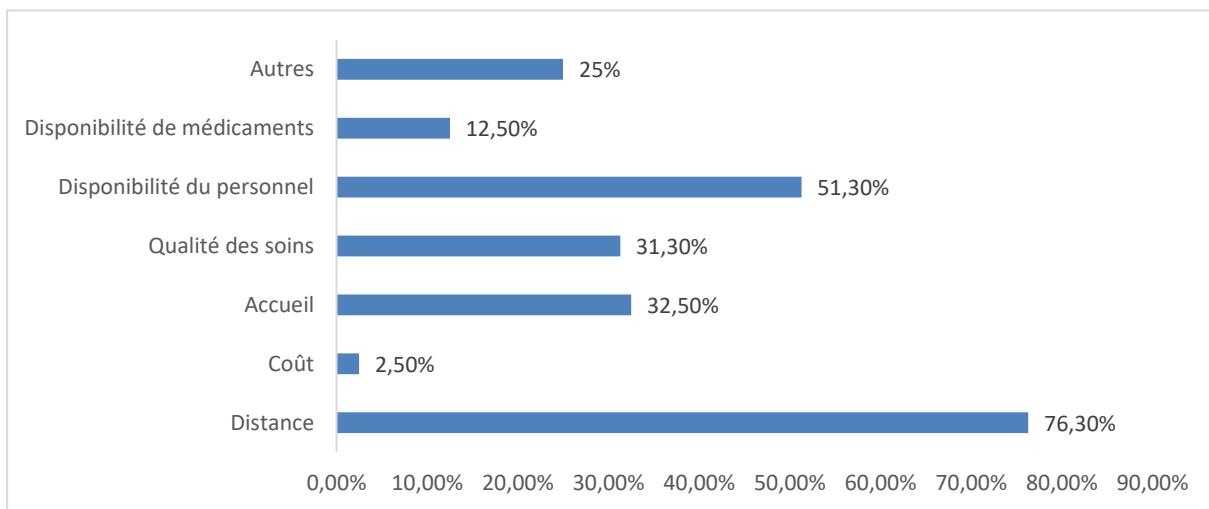
Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Dans la Commune de Batcham, 74,80% de ménages fréquentent les formations sanitaires publiques contre 25,20% qui fréquentent les formations sanitaires privées en zone rurale. Ce constat général couvre une réalité plus subtile. En effet, le tableau 3.15 révèle qu'en milieu urbain tous les ménages ayant fait l'objet de l'étude ont recours aux hôpitaux publics. Pour ce qui est des ménages résidants dans l'espace rural, alors que 74,60% consulte les hôpitaux publics, 16,20% se soignent dans les formations sanitaires privées laïc et 9,10% dans les formations sanitaires privées confessionnelles. L'action de ces formations sanitaires privées aux côtés

d'institutions sanitaires privées aide à couvrir le besoin des ménages en soins de santé et renforce le partenariat public privé. Toutefois, selon une étude de l'institut national des statistiques du Cameroun, le taux de pauvreté en 2014 est de 37,5% vivant en milieu rural. Les pauvres au Cameroun vivent principalement en milieu rural, soit 90,4% du total de la population pauvre et éprouvent des difficultés à se faire soigner dans un hôpital. La perception des services offerts par les FOSA publiques et le coût élevé des soins pousseraient certains ménages à se soigner chez d'autres praticiens dont la technicité peut être douteuse. C'est le lieu de structurer un plaidoyer auprès des autorités sanitaires pour l'humanisation des soins au Cameroun. Aussi, est-il conseillé de sensibiliser les populations.

Au regard de ce qui précède, il serait très important de savoir les raisons qui poussent certains ménages à préférer se rendre dans une formation sanitaire privée. C'est dans ce sens que la figure suivante présente la répartition de ces ménages en fonction de leurs raisons

Figure 2: Répartition (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé



Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Au vu de ce graphique, il ressort que la raison la plus importante qui amène les ménages à préférer la formation sanitaire privée est la proximité entre la formation sanitaire et ces ménages car plus de trois-quarts des ménages (76,30%) font face à cette difficulté. Toutefois, il convient de noter aussi que la distance n'est pas la seule raison car la disponibilité du personnel (50,30%), l'accueil (32,50%) et la qualité des soins (31,30%) influencent aussi abondamment ce choix.

Tableau 3.16 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Type de formation sanitaire existant dans le village / quartier					Total
	Centre de santé intégré	Centre médical d'arrondissement	Hôpital de district	Hôpital régional	Hôpital de référence	
Urbain	100,00	0,00	0,00	0,00		100,00
Rural	69,00	14,40	16,20	0,40		100,00
Total	69,20	14,30	16,10	0,40		100,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

En matière de santé, la satisfaction est une assurance, alors, il ressort de l'analyse de ce tableau que tous les ménages enquêtés de la zone urbaine fréquentent et ont pour principale formation sanitaire publique un Centre de Santé Intégré (CSI). Par ailleurs, 69% des enquêtés du milieu Rural déclarent que leur principale formation sanitaire publique est un CSI. Toutefois, d'autres formations sanitaires existantes telles que l'Hôpital de district et le Centre médical d'arrondissement (CMA) dans la commune sont également sollicitées. Ainsi, 14,40% des ménages préfèrent se rendre au CMA et 16,20% à l'Hôpital de district dans le milieu rural.

Tableau 3.17 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
	Oui	Non	Total		
Urbain	100,00	0,00	100,00	1500,00	20,00
Rural	51,60	48,40	100,00	8505,60	106,60
Ensemble	52,00	48,00	100,00	8455,40	105,90

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

En milieu urbain, tous les ménages enquêtés déclarent que la principale formation sanitaire fréquentée est la plus proche. Ceci pourrait s'expliquer par l'existence d'un CMA dans le centre urbain. En milieu rurale en revanche, 51,60% sont à proximité d'un CSI et 48,40% en sont éloignés. Ceci s'explique par l'existence de quelques FOSA en milieu rural, et donc les ménages sont parfois obligés d'effectuer une distance moyenne de près de 8 Km pour avoir accès à une FOSA pour environ 1 heure et 45 min de marche.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Ce tableau présente la proportion des ménages dans la commune de Batcham selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la formation sanitaire publique pour l'obtention des soins.

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
	Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres
Urbain	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	0,00
Rural	88,40	95,70	97,80	98,20	93,50	96,40	93,50	94,60	85,2	0,00
Ensemble	88,50	95,70	97,80	98,20	93,50	96,40	93,50	94,60	85,3	0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Les ménages du milieu urbain dont les membres fréquentent une formation sanitaire publique affirment la disponibilité totale des petits matériels dans la formation sanitaire. De même, dans la formation sanitaire de la zone rurale, la plupart des répondants trouvent que les petits matériels de soins étaient disponibles au moment de leur passage dans cette formation sanitaire pour l'obtention du soin.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Tableau 3.19 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence	Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
				Bon	Passable	Mauvais	Total
Urbain	700,00	50,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Rural	978,70	67,90	1,10	71,80	27,40	0,70	100,00
Ensemble	976,70	67,70	1,10	72,00	27,20	0,70	100,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Il ressort de ce tableau que les ménages qui se sont rendu dans les différentes formations sanitaires pour des soins ont payés en moyenne près de 1000 FCFA pour les frais de consultation et dont la plupart de ceux-ci (67,90%) estiment que ce montant est élevé. Toutefois, ces derniers ont jugé bon l'accueil du personnel soignant dans leur principale formation sanitaire publique fréquentée.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Au regard de la description de l'offre de services sanitaires publics dans la Commune de Batcham, il est important de s'arrêter pour savoir quelle est l'appréciation et le niveau de satisfaction des ménages par rapport à cette offre de services dans la Commune.

Tableau 3.20 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	0,00	50,00
Rural	46,90	66,40
Ensemble	46,60	66,30

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Ce tableau révèle un constat fort de sens à savoir l'indisponibilité des médicaments dans les formations sanitaires en milieu rural car 46,90% des ménages déclarent qu'ils parviennent à avoir les médicaments dans les formations sanitaires en milieu rural contre 53,10% qui ne parviennent pas à avoir les médicaments.

Un autre constat est que dans le milieu urbain tous les ménages n'arrivent pas à trouver solution à leurs problèmes de santé contre 66,40% dans le milieu rural qui sont satisfaits, d'où il revient de savoir quelles sont les raisons de cette insatisfaction.

Tableau 3.21 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	1,80	80,00	20,00	0,00	20,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00
Ensemble	1,79	80,00	20,00	0,00	20,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

En milieu rural alors seulement 1,80% des ménages qui résident en zone rurale ne sont pas satisfaits des services de santé des FOSA, ils évoquent comme principale raison de non satisfaction l'éloignement des formations sanitaires

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Beaucoup d'effort sont faits par les pouvoirs publics dans l'offre des services de santé dans la Commune de Batcham au regard du nombre de formation sanitaire disponible ainsi que leurs équipements. Cependant certains manquements qui suscitent des sentiments d'insatisfactions pour une franche de la population ont été relevés et dont des actions envisagées en vue d'y pallier soulignées par la population, ont été consignées dans le tableau 3.22 ci-dessous.

Ainsi, pour le milieu rural, l'amélioration des services de santé passe par le plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires (61% des ménages), l'affectation du personnel (58,80%), la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires 52,30% et, le respect des normes sectorielles. L'équipement des formations sanitaires existantes pour 61,60% des ménages. Il en est de même pour le milieu urbain.

Tableau 3.22 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :													
	Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation /Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé			Autres
	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	
Urbain	50,00	50,00	50,00	50,00		0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Rural	18,80	19,90	61,00	52,30		0,00	0,00	0,00	58,80	0,00	0,40	0,00	0,00	24,500
Ensemble	19,00	20,10	60,90	52,30		0,00	0,00	0,00	58,80	0,00	0,40	0,00	0,00	24,7

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

III.4 Services de l'éducation

L'éducation tout comme la santé et l'un des principaux piliers du développement humain. Le document de Stratégie Nationale Développement 2030 y a fixé les objectifs et les orientations en mettant un accent particulier sur la formation du capital humain. Cela passe entre autres par un enseignement fondamental de qualité pour pouvoir dispenser aux élèves des cycles d'enseignement maternel, primaire et secondaire un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoirs, du savoir-faire et du savoir-être requis pour leur insertion sociale.

Pour garantir la qualité de l'enseignement, l'amélioration des infrastructures, la maîtrise réelle des effectifs sont indispensables, autant que la réduction des coûts de scolarité et la qualité du personnel enseignant. Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique capte l'état de satisfaction des populations de la Commune de Batcham et négocie les changements nécessaires dans ce secteur stratégique sur la base de leurs attentes.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Pour un meilleur service à l'éducation, l'on doit disposer de tous cycles. Ainsi, dans la Commune de Batcham, tous les cycles de l'enseignement y sont présents notamment la Maternelle, le Primaire, le Secondaire et la Formation professionnelle tels que libellés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.23 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Cycle d'enseignement									
	Maternel		Primaire		Secondaire 1 ^{er} cycle		Secondaire 2 ^{ème} cycle		Formation professionnelle	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	76,47	23,52	53,36	46,63	78,50	21,49	64,40	35,59	0,00	100,00
Ensemble	76,47	23,52	53,36	46,63	78,89	21,10	64,40	35,59	0,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Il ressort de ce tableau que l'Education est assurée dans la Commune de Batcham aussi bien par le secteur public que par le secteur privé, mais majoritairement dominée par l'ordre d'enseignement public. Ce qui traduit l'implication de l'autorité gouvernementale dans ce secteur. En effet, pour ce qui est du cycle maternel, 76,47% des répondants déclarent que leurs enfants de ce cycle sont à l'ordre d'enseignement public. De même pour le cycle Primaire (53,36%), Secondaire 1er cycle (78,50%), Secondaire 2ème cycle (64,40%). Sauf pour la Formation professionnelle qui est essentiellement du secteur privé.

Cependant, quelques raisons justifiant le choix de l'ordre d'enseignement privé pour certains ménages méritent d'être élucidées.

Tableau 3.24 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de préférence du privé au public		
	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Urbain	0,00	0,00	0,00
Rural	61,93	0,00	99,35
Ensemble	61,93	0,00	99,35

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Les raisons de préférences du secteur privé pour certains ménages sont liées non seulement à la proximité de leurs ménages avec ces établissements (61,93%) mais essentiellement à la qualité de l'éducation (99,35%).

Toutefois, la répartition des établissements scolaires publics dans les différents cycles laisse entrevoir qu'en milieu rural, 39,68% des ménages déclarent avoir un établissement du cycle maternel dans village, 39,04% pour un établissement du cycle primaire, 25,07% pour un établissement du secondaire et seulement 1,26% pour un établissement de Formation professionnelle. Ce qui traduit une insuffisance en offre de ces établissements dans les différents villages. En revanche, pour les villages/quartiers disposant d'un établissement, la plupart des ménages sont à proximité de ces derniers.

Tableau 3.25 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage	Milieu de résidence			Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
	Urbain	Rural	Total	Oui	Non	Total
Maternel	100,00	39,68	40,06	85,49	14,50	100,00
Primaire	100,00	39,04	39,43	82,94	17,05	100,00
Secondaire	0,00	25,07	24,92	58,88	41,11	100,00
Formation professionnelle	0,00	1,26	1,26	0,00	100,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

En général, la présence d'un établissement scolaire dans une localité pose le problème d'accès pour les ménages. Dans l'ensemble les établissements de l'éducation de base sont relativement plus proches des ménages (avec en moyenne une distance parcourue de 2,5 Km pour atteindre les écoles maternelles pour un temps mis d'environ 82 min et 12 min environ pour environ 400 m pour atteindre les écoles primaires) ; et les établissements du secondaires sont les plus éloignés (distance moyenne de 4 Km pour environ une heure et 20 min de marche à pied) comme l'indique le tableau 3.26 ci-dessous.

Tableau 3.26 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Cycle disponible	Milieu de résidence				Ensemble	
	Urbain		Rural		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis		
Maternel	0,00	0,00	2584,63	0,83	2568,32	0,82
Primaire	0,00	0,00	321,60	11,60	319,57	11,53
Secondaire	4000,00	82,50	875,57	41,13	895,28	41,39
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Pour une meilleure offre des services liés à l'éducation, l'environnement scolaire doit répondre à un certain nombre de caractéristique. Dans le cadre de cette étude, les caractéristiques qui ont été mis en œuvre sont liées au cycle, à l'effectif des élèves dans les salles de classe, et à l'activité de l'APEE (Association des Parents d'Elève et Enseignants).

Le tableau 3.27 ci-dessous donne les caractéristiques liées au cycle, à la disposition des salles de classe et tables bancs.

Tableau 3.27 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté				
	a un cycle complet	a un atelier complet	a une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
Maternel	5,07		4,12	5,07	0,31
Primaire	25,07		23,80	26,03	1,58
Secondaire	31,74		31,74	31,74	0,00
Formation professionnelle	0,00		0,00	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Il ressort de ce tableau qu'environ 25% des ménages ont déclaré que les établissements du cycle primaires ont un cycle complet, une salle par niveau de classe, et une disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves ; et 31,74% des ménages pour le secondaire respectivement pour ces caractéristiques. Il faut noter que pour les établissements du cycle Maternel et Primaire, on n'assiste pas à une distribution des livres pour les apprenants dans la Commune de Batcham.

Pour ce qui est du nombre d'élève par classe, l'enquête relève que pour le cycle primaire et secondaire, le nombre moyen des élèves par salle dans un établissement est 50, et 40 pour le cycle maternel. Par ailleurs, il ressort une régularité quasi permanente des enseignants pour les différents cycles.

Tableau 3.28 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle d'enseignement	Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
		Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
Maternel	40,25	93,75	6,25		100
Primaire	50,07	79,26	20,73		100
Secondaire	50,79	81,37	18,62		100
Formation professionnelle	.	0,00	0,00		0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Par ailleurs, pour le bon fonctionnement des établissements, le gouvernement a mis sur pied au sein de chaque établissement une association des parents d'élève et enseignant pour la bonne gestion de l'offre des services liées à l'éducation afin d'apporter des solutions endogènes à d'éventuels problèmes.

Tableau 3.29 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle d'enseignement	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE			Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
	Urbain	Rural	Total	Non-respect des horaires	Durée des réunions	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres
Maternel	0,00	0,00						
Primaire	0,00	3,15		10,00	0,00	10,00	10,00	70,00
Secondaire	0,00	6,62		19,04	9,52	0,00	4,76	66,66

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Ainsi il ressort de ce tableau que très peu de parent de manière générale n'assiste pas régulièrement aux réunions d'APEE notamment pour les cycles du primaire (3,15%) et secondaire (6,62%). Les principales raisons évoquées par ces derniers sont le non-respect des horaires et la non reddition des comptes. Cependant, l'offre d'éducation est sujette à un coût pour la bonne gestion des ouvrages.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Comme toute activité, l'éducation nécessite un coût minimal pour sa bonne gestion. Ce coût implique les frais d'inscriptions, l'APEE et les autres frais de fonctionnement.

Tableau 3.30 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Dépense moyenne (FCFA)				Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
	Inscription	APEE	Autres frais	Total	Elevé	Raisonnable	Faible	
Maternel	15062,50	0	0		75	25	0	
Primaire	6573,17	42,68	18,29		86,58	13,41	0,31	
Secondaire	24854,90	539,21	196,07		82,35	17,64	1,57	
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Pour la Commune de Batcham, le tableau ci-dessus montre que pour l'ordre d'enseignement public, les ménages dépensent par année une somme moyenne de 15000 FCFA pour le cycle maternel, 6500 FCFA pour le primaire et environ 25000 FCFA pour le secondaire. Ces sommes intègrent à la fois l'inscription, l'APEE et les autres frais. Toutefois, plus des 2/3 de ces ménages estiment que ce coût demeure élevé par rapport au niveau de vie de la collectivité.

Par ailleurs, beaucoup d'entre eux restent perplexes quant à l'utilisation des frais destinés à l'APEE, car seulement 5,04% des ménages ont déclaré que les réfections des ouvrages endommagés dans le cycle maternel ont été faites par l'APEE, 24,29% dans le cycle du primaire et 24,60% dans le secondaire. Ce qui suscite une nécessité de suivi en ce qui concerne les frais réservés à l'APEE dans les établissements.

Tableau 3.31 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages endommagés ont été réfectionnés	Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		APEE	Maire	Organisation du village	MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP	Elites	Autres
Maternel		5,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Primaire		24,29	0,00	0,00	0,00	0,00	1,57
Secondaire		24,60	0,00	0,00	0,63	0,00	6,94
Formation professionnelle		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

En dépit de quelques griefs relevés çà et là, la majorité des ménages sont satisfaits des services de l'éducation dans leur commune. Car en dehors du cycle du primaire ou quelques ménages (de l'ordre de 1,89%) déclarent être insatisfaits des services de l'éducation, le reste en ait satisfait et pour les autres cycles.

Ces insatisfaits, qui ne sont représentatifs que dans le primaire reprochent au système éducatif de la commune un ensemble de problèmes dominés par le coût élevé de la scolarité, l'éloignement des établissements scolaires et l'absence de distribution de manuels scolaires (tableau 3.32).

Tableau 3.32 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :											
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements dispensés	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Coûts élevés de la	Autre
Maternel	0,00												
Primaire	1,89	16,6	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0	16,6	16,6	16,6	100,0		0,0
Secondaire	0,00												
Formation professionnelle	0,00												

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Pour une amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation au niveau communal, les ménages sont prêts à s'engager dans les actions telles que le suivi rapproché des relations parents/enseignants et le plaidoyer pour l'affection du personnel quel que soit le cycle.

Tableau 3.33 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
	Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Autres
Maternel	0,00	0,00	4,10	0,00	0,00	4,41	0,31
Primaire	0,63	0,00	17,35	0,31	0,00	19,24	2,83
Secondaire	0,00	0,00	18,29	0,00	0,00	17,66	11,67
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Tableau 3.34 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle d'enseignement	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indécents	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	1,26	0,00	0,00	3,78	0,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Primaire	5,36	0,31	0,31	17,03	5,67	0,31	0,63	0,315	0,31	1,89
Secondaire	4,73	0,00	0,00	19,87	8,51	0,31	0,31	0,315	0,00	3,15
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

III.5 Fourniture des services communaux

La Commune rurale de Batcham a été créée en 1962 par l'Arrêté N°62/17 du 26 décembre 1962 sous la dénomination Commune mixte rurale de Batcham. Elle dépend du Département des Bamoutos, dans la Région de l'Ouest Cameroun. En 2004, la loi d'orientation de la décentralisation définit les compétences transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées par secteur d'activité, et fait de la Commune l'unité de développement local. La Commune a pour mission première de travailler pour le développement et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ces dernières ont le devoir de s'informer sur les services communaux de base, de bien connaître leur importance pour pouvoir les solliciter. Cette section fait la revue des différents services offerts par l'institution communale et analyse la perception des ménages quant à leur qualité, au cas où ils les auraient sollicités au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête. Ces prestations communales portent généralement sur:

- l'établissement des actes de naissance ;
- l'acte de mariage ;
- l'authentification des documents;
- la légalisation des documents officiels ;

Tableau 3.35: Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

<i>Service communal</i>	<i>Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois</i>	<i>Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon</i>	<i>Temps mis pour obtenir le service communal</i>					
			<i>Au plus un jour</i>	<i>Entre un jour et une semaine</i>	<i>Plus de trois mois</i>	<i>Entre une semaine et un mois</i>	<i>Entre un mois et trois mois</i>	<i>En cours</i>
Acte de naissance	2,21	1,89						57,14
Acte de mariage	0,00	0,00				14,29	28,57	0,00
Acte de décès	0,32	0,32						
Légalisation des documents officiels	2,21	1,89		14,29				
Délivrance des documents d'urbanisme	0,00	0,00						
Aménagement des voiries	0,00	0,00						
Gestion des déchets / Assainissement	0,00	0,00						
Hygiène et salubrité	0,00	0,00						
Aménagement des espaces verts et de loisir	0,00	0,00						
Transport public	0,00	0,00						
Eclairage public	0,63	0,00						

Aménagement des aires de jeux	0,00	0,00						
Certificat de domicile	0,00	0,00						
Validation des plans de localisation	0,00	0,00						
Authentification des documents	0,95	0,63						
Informations	0,00	0,00						
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	0,00	0,00						
Autres	2,21	1,89						

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

A l'issu du tableau 3.35, la proportion des ménages ayant demandé les services communaux pendant les 12 derniers mois est quasi nulle, cela pourrait être dû à l'absence de manifestation du besoin par les ménages des services basiques, car l'ouverture des centres d'état civil secondaires dans la commune contribue à diminuer le taux de fréquentation relatives à l'établissement des actes de naissance et la célébration des mariages. Néanmoins, pour les services qui ont été demandés, l'accueil a été bon. En effet, le poste de l'accueil est un service crucial car la qualité de l'accueil peut avoir une influence considérable sur le nombre de sollicitation des services. L'évaluation de l'accueil au niveau de l'institution communale a été prise en compte pour ceux qui ont sollicité l'établissement d'un acte de naissance et la légalisation des documents officiels. Ainsi, l'évaluation du temps mis pour l'obtention de ces services montre que 57,14% des ménages ayant sollicité l'établissement d'un acte de naissance à la mairie l'on encore en cours (en référence la période de l'enquête), 14,29% ayant sollicité l'établissement d'un acte de mariage ont vu le service rendu entre une semaine et un mois et 28,57% entre un mois et trois mois. Pour la légalisation des documents officiels, 14,29% de ménages ont leur service rendu entre un jour et une semaine.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Le rendu du service sollicité n'étant pas immédiat, car les ménages ont déclaré ayant mis un certain temps pour être servir, une évaluation des contraintes susceptibles d'avoir occasionné ces attentes a été faite et récapitulée dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.36 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Cause du temps long ou très long pour rendre service					
		<i>Personnel indisponible /absent</i>	<i>Absence de matériel de travail</i>	<i>Incompétence du personnel</i>	<i>Mauvaise organisation des services</i>	<i>Refus de Corrompre</i>	<i>Autres</i>
Acte de naissance	71,43		20,00				80,0
Acte de mariage							
Acte de décès	0,00						
Légalisation des documents officiels	28,57	100,0					
Délivrance des documents d'urbanisme							
Aménagement des voiries							
Gestion des déchets / Assainissement							
Hygiène et salubrité							
Aménagement des espaces verts et de loisir							
Transport public							
Eclairage public	100,00						100
Aménagement des aires de jeux							
Certificat de domicile							
Validation des plans de localisation							
Authentification des documents	33,33	100,0					
Informations							
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables							
Autres							

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

A l'observation de ce tableau, on constate que pour les services régulièrement sollicités par les ménages, la proportion des ménages trouvant long ou très long le temps mis pour rendre ces services est élevée et varie selon les services. Cette proportion est de 73,43% pour le service lié à l'établissement des actes de naissance, 28,57% pour la légalisation des documents officiels, 33,33% pour l'authentification des documents. Cependant, tous ceux qui ont sollicité l'éclairage public ont trouvé très long le temps de traitement. Toutefois, les causes de cette lenteur ont été répertoriées, avec des taux relativement très élevés pour diverse causes. Il s'agit notamment du service lié à l'acte de naissance, 20% pour cause d'absence du matériel de travail et 80% pour

autres causes non répertoriées ; Légalisation des documents officiels, 100% pour cause absence d'indisponibilité du personnel ; Eclairage public, 100% pour autre cause non répertoriée ; Authentification des documents, 100% pour cause absence ou indisponibilité du personnel.

Outres le temps de traitement de lié à la demande d'un service, d'autres contraintes peuvent également être évoquées comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3.37 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

<i>Service communal</i>	Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Acte de naissance	
Acte de mariage	
Acte de décès	
Légalisation des documents officiels	
Délivrance des documents d'urbanisme	
Aménagement des voiries	
Gestion des déchets / Assainissement	
Hygiène et salubrité	
Aménagement des espaces verts et de loisir	
Transport public	
Eclairage public	50,00
Aménagement des aires de jeux	
Certificat de domicile	
Validation des plans de localisation	
Authentification des documents	
Informations	
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	
Autres	

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Il ressort que le service d'éclairage public est le seul moyennant des pourboires pour 50% des ménages bénéficiaires.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Pour un meilleur control de l'action de l'Etat dans la Commune, il est important donner une place non négligeable à l'engagement citoyen. Ceci permettrait non seulement au ménage d'avoir des connaissances sur les services disponibles auprès de la Commune, mais aussi de mettre la main dans la patte pour le développement local.

Tableau 3.38 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Milieu de résidence	Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage				
	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	0,63	0,00	0,00	0,63	14,60
Ensemble	0,63	0,00	0,00	0,63	14,51

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Les activités liées à l'engagement citoyen dans la commune de Batcham sont relativement faibles. On constate que 14,60% de ménage sont impliqués dans la programmation et la budgétisation des actions du développement et seulement 0,63% dans l'accompagnement du quartier/village dans les actions de développement et la communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière. Ce qui traduit une volonté très faible des habitants de Batcham à accompagner la Commune dans son processus de développement.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adoints)	Autre
Urbain	50,00	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rural	74,29	11,11	86,32	0,00	0,00	0,00	0,43	9,40	0,43	0,00	11,97
Ensemble	74,13	11,49	86,38	0,00	0,00	0,00	0,43	9,36	0,43	0,00	11,91

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

L'appréciation des services communaux au profit des ménages passe par leur satisfaction vis à vis de ces services. On constate qu'environ la moitié de la population en milieu urbain et près de 3/4 de la population en milieu rural ne sont pas satisfait par les services communaux. Parmi ces ménages non satisfaits, leurs raisons de non satisfaction sont variées. En milieu urbain, on enregistre 100% pour cause, lourdeur dans le traitement des demandes des usagers et la non information des populations de la gestion communale. En zone rural, plus du 3/4 des populations ne sont pas satisfait de la gestion communale et moins d'un quart par la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers, méconnaissance des actions menées par la commune et autres causes non déterminées.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Il ressort des précédentes analyses que l'institution communale de Batcham fait beaucoup d'efforts en matière des services communaux. Mais les populations connaissent encore des difficultés dans ce secteur. Suite à l'analyse des données contenues dans les tableaux produits plus hauts, il serait important pour l'Exécutif Communal d'intégrer dans le plan d'actions de mise en œuvre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique de la Commune de Batcham, les améliorations telles qu'il ressort du tableau ci-après en matière des services communaux.

Tableau 3.40 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale
Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
Rural	1,59	0,32	5,40	2,22	0,00	0,00	0,00	22,86	13,02	60,00
Ensemble	1,58	0,32	5,36	2,21	0,00	0,00	0,00	23,03	12,93	59,94

Source : Enquête CCAP2, Batcham 2022

Les actions envisagées en vue d'améliorer des services communaux renvoient à la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune, l'adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires et la participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes).

CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d’Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l’Organisation internationale sur l’emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l’intéressent par l’intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l’offre des services publics permet en effet d’abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d’identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins

L’implication des populations dans l’offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l’amélioration de l’offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d’un plan d’action pour la mise en place d’un contrôle citoyen de l’action publique. Ce plan d’action est précédé au préalable d’un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d’un plan d’action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l’amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l’approvisionnement en eau, les services de santé, les services d’éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d’impliquer les populations dans l’amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d’évaluation, et le reporting des activités.

IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Avoir des connaissances dans les différents centres d’intérêts ;

- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs ;
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

➤ **Le président :**

➤ **Le rapporteur :**

➤ **Les membres :**

- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles ;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux ;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

PLAN D' ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin					
Approvisionnement en eau potable										
Améliorer l'accès à l'eau potable, sa qualité et harmoniser des bases de données statistiques sur l'approvisionnement eau dans la commune	Accroître le nombre de points d'eau publics fonctionnel dans la commune	Rendre fonctionnels tous les points d'eau publics existant dans la commune	Responsable de l'eau	2023	2024	31 points d'eau fonctionnels	12	31	Enquête CCAP2 : entretien auprès commune de Batcham	Comptage physique des points d'eau fonctionnels (tableau II.3)
	Améliorer la qualité de l'eau dans la commune	Sensibiliser les populations à protéger les points d'eau des torrents, des animaux, des seaux pollués et tout autre élément polluant.	Responsable de l'eau	2023	2024	90%	45%	90%	Enquête CCAP2 commune de Batcham	Entretien direct avec les populations proportion moyenne des populations volontaires pour améliorer la qualité de l'eau (tableau III.6)
		Former les populations sur les techniques de	Responsable de l'eau	2023	2024	90%	45%	90%	Enquête CCAP2 commune	Entretien direct avec les populations (tableau III.6)

		potabilisation de l'eau							de Batcham	
	Optimiser la gestion des points d'eau	Rendre fonctionnel tous les COGES existant et former les membres à la bonne gestion des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	10% des ménages sont membres de 07 COGES fonctionnels	07 COGES 2,50% des ménages volontaires	20 COGES	Enquête CCAP2 commune de Batcham	Entretien auprès de la commune et échanges directs avec les populations (tableau II.3 et tableau III.6)
		Créer des nouveaux COGES, les faire fonctionner et former les membres à la bonne gestion des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	100 COGES fonctionnels	20 COGES	100 COGES fonctionnels	Enquête CCAP2 commune de Batcham	Entretien auprès de la commune et échanges directs avec les populations (tableau II.3 et tableau III.6)
		Définir un montant raisonnable de contribution par ménage pour l'entretien des points d'eau	Responsable de l'eau	2023	2024	Chaque ménage contribue 1000FCFA par an	Donnée manquante	500 par semestre par ménage	Enquête CCAP2 commune de Batcham	Entretien direct avec les ménages
	Synchroniser la base des données disponible au MINEE à celle de la commune	Organiser au moins une réunion par semestre pour évaluer le potentiel en eau ainsi que la	Responsables du MINEE et de la Commune	2023	2024	02 rencontres par an	0	2	Entretien avec le CCD et le chef service de l'eau	Nombres issus de l'enquête CCAP auprès de la commune et du MINEE

		fonctionnalité des points d'eau et des Comités de Gestion							DDMINE E Batcham	
Secteur de la santé										
renforcer le système d'accessibilité aux soins de santé de qualité	Accroître le nombre de Formations sanitaires	Construire et équiper de nouveaux bâtiments à vocation sanitaire	chef de district de santé	2022	2023	Trois (03) nouvelles FOSA créée et équipée	17	20	District de sante de Batcham	Comptage physique (tableau II.4)
	Améliorer la qualité d'accueil et des soins	Renforcer les capacités du personnel soignant	Représentant chef de district de santé	2022	2023	Proportion du personnel formé	/	/	District de sante de Batcham	Comptage
	Améliorer la gestion participative des formations sanitaires	Réhabiliter et redynamiser les COSA puis former les membres	Représentant chef de district de santé	2022	2023	100% DE COSA fonctionnels	58%	100%	District de sante de Batcham	Entretien auprès du District de santé de Batcham(tableauII.4)
	Amélioration de l'accès aux médicaments	Approvisionner régulièrement des formations sanitaires en médicaments	Représentant chef de district de santé	2022	2023	100% de formations médicales sont fournis en médicaments	47%	100%	District de sante de Batcham	Echanges directs avec les ménages (tableau 3.20)
EDUCATION										
	Renforcer la relation entre parents d'élèves	Sensibiliser les parents et les enseignants à	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	100% des parents d'élèves	93%	100%	Enquête CCAP Commune	Echanges directs avec les ménages (tableau 3.29)

	et enseignants pour rendre optimal le suivi des enfants	participer aux réunions de l'APEE				participent aux réunions de l'APEE			de Batcham	
		Privilégier les échanges lors des réunions de l'APEE et rendre les comptes de l'APEE accessible à tous les membres	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	100% des parents d'élèves sont satisfaits du fonctionnement de l'APEE	20%	100%	Enquête CCAP Commune de Batcham	Echanges directs avec les ménages (tableau 3.34)
	Réduire les frais de dépenses liées à la scolarité	Consulter les parents d'élèves avant d'arrêter les frais d'APEE et tous les autres frais non exigibles	Représentants de l'IAEB et de la DDES	2022	2023	Une rencontre par an à ce propos	00	100%	Rapport de l'IAEB et de la DDES	Echanges directs avec les ménages

SERVICES COMMUNAUX

	Faciliter l'accès aux services communaux	Sensibiliser le personnel de la commune sur l'accueil et l'orientation des usagers	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	100% de ménages satisfaits de l'accueil	2%	100%	Enquête CCAP Commune de Batcham	Entretien direct auprès des ménages (tableau 3.35)
		Réduire de façon considérable la durée de traitement de	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Aucun usager ne se plaint de la longue durée de	71% de plaignant	0%	Enquête CCAP Commune de Batcham	Entretien direct auprès des ménages (tableau 3.36)

		certains dossiers à la commune				traitement de son dossier				
	Informer les populations sur le budget, les dépenses, les recettes et les activités programmés doivent être connus de tous	Informer les populations tous les trimestres sur les recettes et les dépenses communales soit par des affiches sur la place publique ou par le canal des radios communautaires	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Plus de 75% des ménages informés des recettes et dépenses communales	15% des ménages informés	Plus de 75% des ménages informés	Enquête CCAP Commune de Batcham	<i>Entretien direct auprès des ménages</i>
	Prendre avis des populations lors de la programmation des activités	Organiser les réunions de concertation au moins deux fois par an avec les chefs de villages/quartiers pour leur permettre d'exprimer les besoins prioritaires de leurs populations	Représentant de la société civile au niveau communal	2022	2023	Aucun ménage insatisfait vis-à-vis des services communaux	74% des ménages non satisfaits	00%	Enquête CCAP Commune de Batcham	<i>Entretien direct auprès des ménages (tableau 3.39)</i>

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Cette enquête engagée par le PNDP en partenariat avec l'Organisation de la Société Civile Development Knowledge International (DKI) dans la Commune de Batcham avait pour objectif de capter, à partir d'un échantillon de 320 ménages, la perception des populations sur la satisfaction de l'offre des services publics dans quatre secteurs : hydraulique, santé, éducation et services communaux. Dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique à réaliser sur le territoire communal, les enquêtes menées ont permis d'élaborer un outil de gouvernance locale à travers lequel des changements considérables pourront être capitalisés pour améliorer les conditions de vie des populations.

Au terme des analyses, il ressort que le niveau de non satisfaction des populations de Batcham en matière d'approvisionnement en eau est de 88,90%. Ces dernières expriment un besoin en amélioration de l'offre en eau potable, laquelle passerait par une augmentation des points d'eau potable, une meilleure gestion de ceux existant, la réhabilitation des points d'eau défectueux et l'amélioration de la qualité de l'eau de manière générale. En ce qui concerne le secteur de la santé, il ressort une satisfaction quasi générale des ménages au vue de la couverture sanitaire assez dense (disponibilité des formations sanitaires), même si quelques manquements subsistent, notamment en terme d'amélioration des plateaux techniques, de fourniture en médicaments et de coûts d'accès aux soins. Il en est de même pour le secteur de l'éducation, car la plupart des ménages (98%) en sont satisfaits. En effet, seulement quelques manages (de l'ordre de 1,89%) sont insatisfaits des services de l'éducation. Ces insatisfaits, qui ne sont représentatifs que dans le cycle du primaire reprochent au système éducatif de la Commune un ensemble de problèmes dominés par le coût élevé de la scolarité, l'éloignement des établissements scolaires et l'absence de distribution de manuels scolaires. En fin plus des $\frac{3}{4}$ des ménages enquêtés sollicitent une amélioration de la gouvernance communale pour plus de participation et une plus grande efficacité.

Les dysfonctionnements et les faiblesses relevés peuvent trouver leur solution dans les forces et les opportunités qui existent potentiellement dans la Commune et que l'on peut mettre en œuvre pour renforcer l'implication des populations dans la gestion des affaires publiques locales à travers le budget participatif, le dialogue citoyen et la consultation publique. En définitive il est recommandable aux parties prenantes :

- **Dans le secteur de l'hydraulique**, l'amélioration de l'offre en eau potable à travers l'augmentation des points d'eau, l'amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants, l'amélioration de la gestion des points d'eau existants, la remise en service des points d'eau en panne ;
- **Dans le secteur de la santé**, la réduction des couts d'accès aux soins ;

- **Dans le secteur de l'éducation**, l'amélioration de l'offre en infrastructures de qualité, la réduction des coûts de scolarisation et l'amélioration des conditions d'enseignement.
- **Par rapport aux services communaux**, les axes d'amélioration de la gouvernance communale requièrent plus de la communication sur les actions de la Commune, plus d'implication des populations dans la prise de décision, plus de transparence dans la gestion, plus de proximité avec les administrés.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

République du Cameroun, 2003. Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP)

République du Cameroun, 2009. Cameroun Vision 2035.

République du Cameroun, 2009. Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

République du Cameroun, 2015. Stratégie Nationale du Développement du Secteur Rural (SDSR).

République du Cameroun, 2016. Stratégie Sectorielle de la Santé.

République du Cameroun, 2016. Plan Directeur d'Industrialisation (PDI).

République du Cameroun, 2017. Politique Nationale de la Protection Sociale (PNPS).

République du Cameroun, 1996. Loi de finances 1996 : loi n° 96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 2 juin 1972

République du Cameroun, 2019. Loi n° 2019 / 024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD).

République du Cameroun, 2004. Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation ;

République du Cameroun, 2009. La loi n° 2009/011 du 10 [juillet 2009](#) portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées.

Ibert. J., et Al, 1999. La collecte des données et la gestion de leurs sources

ANNEXES

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ANNEXES 1 : QUESTIONNAIRES ENQUETE SCORECARD / CCAP

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE COMMUNE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Lot de Communes _____	_ _
S1Q04	Commune _____	_ _ _
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	_ _ _
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	_ _ _ _ _ _
S1Q07	Votre commune connaît-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	_
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres _____	_
S1Q09	Téléphone du répondant _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- _ _ / _ _ / _ _ _ _

Section 1 : Identification

S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _ _
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____	_
S1Q14	_____ Y _____ Z _____ Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mau'	_

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Type de point d'eau potable	S2Q01 : Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	S2Q03 : Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	S2Q04 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	S2Q05 : Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
B. Puits avec pompe électrique	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
C. Forages avec pompe à motricité humaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
D. Forage avec pompe électrique	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
E. Borne-fontaine	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
F. Source	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
G. Réseau d'adduction d'eau communal	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	_				
S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non				_
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non				_
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?				_ _ _

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3		_
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		_
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	_
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	_
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	_
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	_
		X. Autres (à préciser) _____	_

Section 3 : Services communaux

Nature du service	S3Q01 : Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q02 : Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	S3Q03 : Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état-civil	_	_	_ _
B. Délivrance des documents d'urbanisme	_	_	_ _
C. Aménagement des voiries	_	_	_ _
D. Gestion des déchets / Assainissement	_	_	_ _
E. Légalisation des documents	_	_	_ _
F. Authentification des documents	_	_	_ _
G. Hygiène et salubrité	_		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	_		
I. Aménagement des aires de jeux	_		
J. Eclairage public	_		
K. Transport public	_		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	_		
X. Autres (à préciser) _____	_		

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

<i>Section 1 : Identification</i>		
S1Q01	Région _____	<input type="text"/>
S1Q02	Département _____	<input type="text"/>
S1Q03	Lot de Communes _____	<input type="text"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="text"/>
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	<input type="text"/>
S1Q06	Téléphone du répondant _____	<input type="text"/>
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="text"/>
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="text"/>
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	<input type="text"/>
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y _____ Z _____	<input type="text"/>
S1Q11	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent <input type="text"/>
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="text"/>

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires				
Ordre d'enseignement	S2Q01 : Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	S2Q02 : Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q03 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l'« ordre d'enseignement » ?	S2Q04 : Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l'« ordre d'enseignement » ?
A. Public	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
B. Privé laïc	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
C. Privé confessionnel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S2Q05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S2Q06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S2Q07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S2Q08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S2Q09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S2Q10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S2Q11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
S2Q12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION
 ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SECRETARIAT GENERAL

PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT
 PARTICIPATIF

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL
 DEVELOPMENT

GENERAL SECRETARY

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

NATIONAL COORDINATION UNIT

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

<i>Section 1 : Identification</i>		
S1Q01	Région _____	<input type="checkbox"/>
S1Q02	Département _____	<input type="checkbox"/>
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	<input type="checkbox"/>
S1Q04	Commune _____	<input type="checkbox"/>
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	<input type="checkbox"/>
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	<input type="checkbox"/>
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	<input type="checkbox"/>
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	<input type="checkbox"/>
S1Q09	Téléphone du répondant _____	<input type="checkbox"/>
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	<input type="checkbox"/>
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	<input type="checkbox"/>
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y _____ Z _____	<input type="checkbox"/>
S1Q14	Résultat de la collecte 1=Enquête complète 3=Refus 6=Autres (à préciser) 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent	<input type="checkbox"/>
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	<input type="checkbox"/>

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE



MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

PROGRAMME NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF

NATIONAL COMMUNITY DRIVEN PROGRAM

CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

NATIONAL COORDINATION UNIT

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires

Type de formations sanitaires	S2Q01 : la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02 : Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	S2Q03 : Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	S2Q04 : Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	S2Q05 : La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q06 : En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Soutien technique	B. Appui Financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser)
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
B. Centre Médical d'Arrondissement	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C. Hôpital de district	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
D. Hôpital régional	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
E. Hôpital de référence	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
F. Formation sanitaire privée	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
X. Autres (à préciser)	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
S2Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					<input type="checkbox"/>				
S2Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					<input type="checkbox"/>				
S2Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?					<input type="text"/>				

ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE (SCORECARD)

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires

Primaire	_ _ _ _	_	_ _ _ _	_	_ _ _ _	_ _ _ _
Cycle	Ordre d'enseignement	S2Q07 : Dans votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	S2Q08 :Combien d'écoles compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q09 : Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	S2Q10 : Combien d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l' « ordre d'enseignement » du cycle ?	
Maternel	A. Public	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	B. Privé laïc	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
Primaire	A. Public	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	B. Privé laïc	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	C. Privé confessionnel	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
	D. Ecole de parents	_	_ _ _ _	_ _ _ _	_ _ _ _	
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?					_ _ _
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?					_ _ _ _
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non					_
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?					_ _ _ _

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

**MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA
PLANIFICATION ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**



**MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING
AND REGIONAL DEVELOPMENT**

SECRETARIAT GENERAL

GENERAL SECRETARY

**PROGRAMME NATIONAL DE
DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF**

**NATIONAL COMMUNITY DRIVEN
PROGRAM**

**CELLULE NATIONALE DE
COORDINATION**

NATIONAL COORDINATION UNIT

**ENQUÊTE DE SATISFACTION DU SERVICE RENDU PAR L'OFFRE DE
BIENS ET SERVICES DANS L'ESPACE COMMUNAL EN VUE DE LA MISE
EN PLACE D'UN CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE
(SCORECARD)**

QUESTIONNAIRE MENAGE

<i>Section I. IDENTIFICATION</i>		
S1Q01	Région _____	_ _
S1Q02	Département _____	_ _
S1Q03	Commune _____	_ _ _
S1Q04	Lot de communes _____	_ _
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	_ _
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	_
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	_ _ _

S1Q08	Numéro du ménage dans l'échantillon	_ _
a	_____	
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X _____ Y _____ Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage _____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	_
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	_
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	_ _
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- _ _ / _ _ / _ _ _ _ _
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	_ _ / _ _ / _ _ _ _ _
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____	
	01=Enquête complète 04=Absence d'un répondant compétent	_ _
	02=Enquête incomplète 05=Logement vide ou pas de logement à l'adresse	
	03=Refus 96=Autres (à préciser)	
	(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)	
S1Q22	Appréciation de la qualité de l'enquête :	_
	1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mau'	

CODES

- | | | |
|------------------------------------|--|--|
| 1 = Chef de Ménage | 3 = Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 5 = Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) |
| 2 = Conjoint (e) du Chef de Ménage | 4 = Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) | 6 = Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e) |
| | | 7= Domestique |

S1Q13

—

Section II. EAU POTABLE

			1=oui 2=non 8=NSP
S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?	A. Puits avec pompe à motricité humaine	__
		B. Puits avec pompe électrique	__
		C. Puits à ciel ouvert	__
		D. Forage avec pompe à motricité humaine	__
		E. Forage avec pompe électrique	__
		F. Borne-fontaine	__
		G. Source	__
		H. Marre	__
		I. Réseau d'adduction d'eau	__
		J. Adduction en eau potable (CAMWATER)	__
	K. Rivière	__	
	X. Autres-à préciser) _____	__	
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée Si 2 —————> S2Q18		__
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre		__ __
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		__
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si oui —————> S2Q07		__
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		__
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		__
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ? 1=Oui 2=Non Si non —————> S2Q08		__
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis, après combien de temps a-t-il été remis en service ?		__

Section II. EAU POTABLE

	1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 ————— S2Q08		
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune	_
		B=Etat	_
		C=Une élite	_
		D=Le comité de gestion du point d'eau	_
		E=Chef de village/quartier	_
		F=CAMWATER/SNEC/CDE	_
		H = Ne sait pas	_
		X=Autres partenaires : _____	_
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES	_
		B=Commune	_
		C=CAMWATER	_
		D=Communauté	_
		X=Autres	_
Si S2Q08 = A	S2Q08a	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	_
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	_ _ _
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	_ _ _ _ _ _
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Insignifiant	_
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		_ _ _ _
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		_ _ _
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		_ _ _
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		_
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois ...3=Jamais 8=NSP		_
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		_
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		_
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		_ _ _ _

Section II. EAU POTABLE

S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d’approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c’est-à-dire depuis ?1=Oui 2=Non Si non → S2Q18		_
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d’eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	_ _ _ _ _ _ _ _
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d’étude si 2 ou 3 → S2Q18		_
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ?1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		_ _ _ _
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l’approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 → S2Q20.		_
S2Q19	Donnez les raisons de l’insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l’approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d’eau B. Mauvaise qualité de l’eau C. Insuffisance des points d’approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d’eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l’approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	_ _ _ _ _ _ _
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s’engager en vue de l’amélioration de l’approvisionnement en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Points d’eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d’un point d’eau supplémentaire	_
		A2 Donation du site de construction d’un point d’eau	_
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	_
		B. Amélioration de la gestion des points d’eau existants	
		B1 Redynamisation/mise en place du COGES	_
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d’eau	_
		B3 Encouragement à l’intégration des femmes dans le COGES	_

Section II. EAU POTABLE

	B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	_
	B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	_
	C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
	C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	_
	C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	_
	X. Autres à préciser _____	_

Section III. SANTE

		1=Oui 2=Non 8=NSP	
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	A. Centre de santé intégrée	_
		B. Centre Médical d'Arrondissement	_
		C. Hôpital de district	_
		D. Hôpital régional	_
		E. Hôpital de référence	_
		F. Formation de santé privé	_
		X. Autres (à préciser)	_
		S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	_
		B. Coût	_
		C. Accueil	_
		D. Qualité des soins	_
		E. Disponibilité du personnel	_
		F. Disponibilité de médicaments	_
		X. Autres à préciser :	_
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante	_	
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence	_	

Section III. SANTE

S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non	_
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km	_ \ _ _
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ?(unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure	_ \ _ _ _
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.		
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non	_
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas
		A. ciseaux
		B. Seringues
		C. Alcool
		D. Coton
		E. Bétadine
		F. Thermomètre
		G. tensiomètre
		H. Balance
		I. Gants
		X. Autres à préciser :
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP
		A. Maternité
		B. Pédiatrie
		C. Laboratoire
		D. Petite Chirurgie
		E. Hospitalisation
		X. Autres à Préciser : _____
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA	_ _
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ?1=Elevé 2=Raisnable 3=Faible	_
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturation, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non	_
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais	_
S3Q10	Existe-t-il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP Si non → S3Q12	_

Section III. SANTE

S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient-ils toujours disponibles ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	_
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non	_
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encercler une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15	_
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	<p>A. Eloignement des formations sanitaires _ </p> <p>B. Mauvaise qualité des services offerts _ </p> <p>C. Absentéisme du personnel _ </p> <p>D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire _ </p> <p>E. Monnayage des soins _ </p> <p>F. Insuffisance de médicaments _ </p> <p>G. Mauvaise qualité des équipements _ </p> <p>H. Insuffisance des équipements _ </p> <p>I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé _ </p> <p>X. Autres (à préciser) : _____ _ </p>
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	<p>A. Formations sanitaires supplémentaires</p> <p>A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles _ </p> <p>A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires _ </p> <p>B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes</p> <p>B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires _ </p> <p>B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires _ </p> <p>C. Amélioration de la gestion des FOSA</p> <p>C1. La redynamisation du COSA/COGE _ </p> <p>C2. L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements _ </p> <p>C3. L'accueil et la prise en charge des patients _ </p> <p>C4. La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière _ </p> <p>C5. Plaidoyer pour l'affectation du personnel _ </p> <p>C6. Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical _ </p> <p>D. Réduction du coût d'accès aux soins de santé</p>

Section III. SANTE

	D1. Subvention de la COSA	_
	D2. Le Développement de partenariats publics-privés	_
	D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	_
	X. Autres à préciser	_

Section IV. EDUCATION

S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.				_ _	
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans		_____	_____	_____	_____	
S4Q02	« Nom » fréquente -t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non	_	_	_	_	
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 ^{er} cycle 4 = Secondaire 2 ^{ème} cycle 5 = Professionnelle	_	_	_	_	
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant	_	_	_	_	
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	_	_	_	_
		Coût	_	_	_	_
		Qualité de l'éducation	_	_	_	_

Section IV. EDUCATION

Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	_	_	_	_
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnelle
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_ N _ _ _	_ N _ _ _
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_ N _ _ _	_ N _ _ _
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non 8=NSP				_

Section IV. EDUCATION

S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	_	_		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	_ _ _	_ _ _	_ _ _	_ _ _
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	_	_	_	_
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	_	_	_	
S4Q17a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	_	_	_	
	B. Durée	_	_	_	
	C. Réunion d'information et non d'échanges	_	_	_	

Section IV. EDUCATION

	D. Non reddition des comptes	_	_	_	
	X. Autres (à préciser)	_	_	_	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----- (en FCFA)	Inscription ----- --(en FCFA)	Inscription ----- -(en FCFA)	Inscription -----(en FCFA)
		APEE ----- (en FCFA)	APEE ----- -(en FCFA)	APEE ----- (en FCFA)	APEE -----(en FCFA)
		Autres frais ----- ----(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- ------(en FCFA)	Autres frais ----- -----(en FCFA)
		Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----	Total des frais exigibles -----
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisnable 3=Faible	_	_	_	_
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	_	_	_	_
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ?				
	A. L'APEE	_	_	_	_
	B. Le Maire (Commune)	_	_	_	_
	C. Une organisation du village	_	_	_	_
	D. Le MINEDUB/MINESEC/MINEF OP	_	_	_	_
	E. Les Elites	_	_	_	_
X. Autres partenaires (à préciser) _____	_	_	_	_	
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de	_	_	_	_

Section IV. EDUCATION

	<p>votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait</p> <p>Si 1 ou 2 → S4Q24a</p>				
S4Q23	<p>Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ?</p> <p>(Plusieurs réponses possibles)</p> <p>Autre raison ?</p> <p>A. Eloignement de l'établissement</p> <p>B. Insuffisance de salles de classe</p> <p>C. Insuffisance d'équipements</p> <p>D. Insuffisance des écoles</p> <p>E. Manquements liés au Personnel</p> <p>E1. Assiduité,</p> <p>E2. Ponctualité</p> <p>E3. Qualité des enseignements</p> <p>F. Absence de distribution de manuels scolaires</p> <p>G. Mauvais résultats</p> <p>H. Coûts élevés de la scolarité</p> <p>X. Autres à préciser</p>	<p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p>	<p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p>	<p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p>	<p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p> <p align="center"> _ </p>
S4Q24a	<p>Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ?</p> <p>(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?</p>				
	<p>A. Prime d'excellence aux écoles</p>	<p align="center"> _ </p>	<p align="center"> _ </p>	<p align="center"> _ </p>	<p align="center"> _ </p>

Section IV. EDUCATION

	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	_	_	_	_
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	_	_	_	_
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	_	_	_	_
	E. Formation des enseignants	_	_	_	_
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	_	_	_	_
	X. Autres (à préciser) _____	_	_	_	_
	<p>Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ?</p> <p>(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?</p>				
S4Q24b	A. Participation aux activités de l'école	_	_	_	_
	B. Prime aux bons enseignants	_	_	_	_
	C. Dénonciation des enseignants indécents	_	_	_	_
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	_	_	_	_
	E. Acquiescement des cotisations	_	_	_	_
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	_	_	_	_
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	_	_	_	_
	H. Diffusion des bonnes pratiques	_	_	_	_
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	_	_	_	_
	X. Autres (à préciser)	_	_	_	_

Section V. SERVICES COMMUNAUX

<p align="center">Services communaux</p> <p align="center">↓</p>	<p>S5Q01</p> <p>Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire depuis ?</p> <p>1=Oui 2=Non</p> <p align="center">→</p> <p>le service suivant</p>	<p>S5Q02</p> <p>Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse)</p> <p>1=Bien 2=Indifférent 3=Mal</p>	<p>S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres)</p> <p>0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois,</p> <p><i>Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a</i></p> <p><i>Si autre réponse, passer directement à S5Q04</i></p>	<p>S5Q03a</p> <p>Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres)</p> <p>1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année</p>	<p>S5Q04</p> <p>Comment jugez-vous ce temps ?</p> <p>1=Raisonnable 2=Long 3=Très long</p> <p><i>Si S5Q04=1 S5Q06</i></p>	<p>S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ?</p> <p>1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser)</p> <p>_____</p>	<p>S5Q06 Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ?</p> <p>1=Oui 2=Non</p>
Acte de naissance	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_
Acte de décès	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_
Acte de mariage	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_
Légalisation des documents officiels	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_
Délivrance des documents d'Urbanisme	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_
Aménagement des voiries	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_
Gestion des déchets /assainissement	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_
Hygiène et salubrité	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_
Aménagement des espaces verts et de loisir	_	_	_ M _ _ _	_ M _ _ _ _ 	_	_	_

Section V. SERVICES COMMUNAUX

Transport public	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
Eclairage public	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
Aménagement des aires de jeux	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
Certificat de domicile	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
Validation des plans de localisation	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
Authentification des documents	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
Informations	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
Autres (à préciser) _____	_	_	_ N _ _ _	_ N _ _ _ 	_	_	_
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q08a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas						_
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14						_
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services		A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale				_ _

Section V. SERVICES COMMUNAUX

	<p>communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?</p>	<p>C. Manquements liés au Personnel communal</p> <p style="padding-left: 40px;">C1. Absentéisme du personnel</p> <p style="padding-left: 40px;">C2. Corruption</p> <p style="padding-left: 40px;">C3. Mauvais accueil</p> <p style="padding-left: 40px;">C4. Manque de professionnalisme</p> <p>D Méconnaissance des actions menées par la commune</p> <p>E Manque de confiance envers l'exécutif municipal</p> <p>F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)</p> <p>X. Autres (à préciser) _____</p>	<p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p>
<p>55Q14</p>	<p>Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?</p>	<p>A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté</p> <p>B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion</p> <p>C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)</p> <p>D. Consultation du babillard de la commune</p> <p>H. Interventions dans les radios communautaires</p> <p style="padding-left: 40px;">H1 Animation des tranches d'antenne</p> <p style="padding-left: 40px;">H2 Suivi des tranches horaires dédiées</p> <p style="padding-left: 40px;">H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées</p> <p style="padding-left: 40px;">H4 Adhésion à des groupes d'écoute</p> <p>I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune</p> <p>X. Autres (à préciser) : _____</p>	<p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p> <p align="right"> _ </p>

Observations sur l'enquête

**ANNEXES 2 : LISTE DES PARTICIPANTS AUX TRAVAUX DE RAPPORTAGE DU
PROJET SCORE CARD POUR LE COMPTE DE DK INTERNATIONAL EN
CHARGE DU LOT 2**

N°	Commune	Superviseur	Enquêteur
1.	Bafoussam I	MEKONTSO Sébastien	AKENKO TENKEU Léonela
2.	Bafoussam III	DONGMO SOUMELOU YVES	DJANTCHA Georges
3.	Pete Bandjoun	KOUATOUNG Marcelle	FIEKNI FEUMBA Minève
4.	DEMDENG	NGATCHOU NGUENANG Ghislain L	DJOMOU Lena Ernest
5.	GALIM	DSONKOUET TALONFO Williams	LONLACK Martin
6.	TONGA	DSONKOUET TALONFO Williams	GAMOGHA G Nickson
7.	BASSAMBA	DONGMO SOUMELOU YVES	SIZE Moïse
8.	BATCHAM	NOUMESSI FODJOU Willy	KAMTA TCHINDA Vanessa